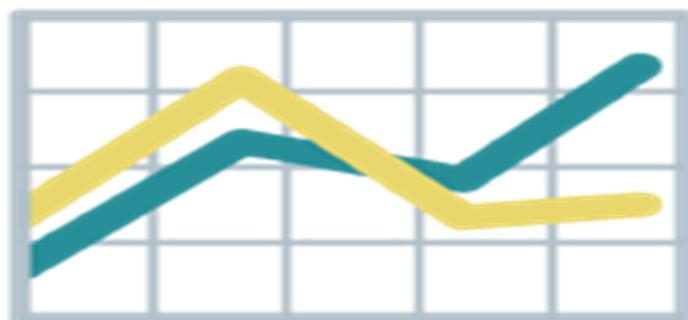




Observatoire  
Régional de la **santé**  
de MIDI-PYRÉNÉES

OBSERVATION ET SUIVI STATISTIQUE

# Les personnes en situation de handicap en Haute-Garonne



NOVEMBRE 2013

Étude commanditée par  
le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)  
et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)





- Cette étude a été conduite par l'Observatoire Régional de la Santé de Midi-Pyrénées :

- *Georges FAHET, épidémiologiste*
- *Dr Françoise CAYLA, Médecin directeur*

en collaboration avec le service de la Direction de l'informatique et des télécommunications (DIT) du Conseil Général – Système d'Information Actions Sociales et Système d'information IODAS de la MDPH et du Conseil Général – qui ont apporté une aide précieuse pour la construction des requêtes au sein du logiciel métier (IODAS) et le recueil des données statistiques :

- *Meryem GADI PUECH*
- *Laurent BERGERE*
- *Laurence CAZALBON*

- Ce travail n'aurait pu être réalisé sans la participation active des principaux acteurs intervenant dans le champ du handicap :

- *L'Agence régionale de santé (ARS),*
- *La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM),*
- *La Caisse d'allocations familiales (Caf),*
- *La Mutualité sociale agricole (MSA),*
- *L'Éducation nationale*
- *La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)*
- *L'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph),*
- *Le Conseil régional Midi-Pyrénées,*
- *Le Registre du handicap de l'enfant en Haute-Garonne (RHE31)*

- Un comité de pilotage a accompagné et validé les différentes phases de l'étude et ses résultats :

Représentants de l'État

- *ARS, Mme FOURROUX*
- *Direccte, Mme LEONETTI*
- *DASEN, M. LALANNE*

Représentant « Association »

- *GEIST 21, M. LACAZE*

Représentants du Conseil Général

- *Mme POUGET*
- *Mr GABRIELI*
- *Mr SANCERRY*

MDPH

- *M. SUC-MELLA, Directeur*
- *Mme MITJANA, Directrice Déléguée*
- *Mme BOTTEAU, Chef de service Administration Générale*



# AVANT PROPOS

Ce dossier rassemble pour la première fois l'ensemble des données chiffrées et des indicateurs les plus récents fournis ou publiés par les différents partenaires institutionnels qui interviennent dans le champ du handicap en Haute-Garonne.

Cette base commune d'informations a été constituée afin de disposer d'une représentation précise et partagée de l'ensemble des personnes en situation de handicap.

Quatre grands chapitres structurent ce rapport.

Le premier intitulé « la population en demande de reconnaissance de son handicap » permet d'appréhender l'importance et le profil des personnes qui font chaque année une demande de reconnaissance auprès de la MDPH constituant l'accès unique aux droits et aux prestations.

Le deuxième chapitre présente les caractéristiques sociodémographiques des personnes en situation de handicap « reconnu » dans le département et permet d'établir leur répartition sur le territoire et les grandes tendances évolutives.

Les deux chapitres suivants présentent les données qui illustrent différents aspects de la vie des personnes en situation de handicap : scolarisation, insertion professionnelle, aide individuelle et accompagnement. Ils ont été construits en distinguant les données concernant les enfants et jeunes de moins de 20 ans d'une part et d'autre part les données concernant les adultes en situation de handicap.

La plupart des données utilisées proviennent de l'exploitation et de l'analyse des statistiques issues des systèmes d'information des acteurs publics.

Tous les indicateurs issus de la base de données de la MDPH sont analysés suivant le même plan et sont référés aux données de cadrage de la population du département.

La période d'observation porte sur les années 2010, 2011 et 2012.

# Des repères chiffrés

## La population en Haute-Garonne par tranche d'âge : évolution 2010-2012

	2010	2011	2012	Évolution 2010-2012
<20 ans	300 828	302 536	304 883	+ 1.3 %
20-59 ans	695 428	697 408	699 213	+ 0.5 %
≥60 ans	247 385	253 803	260 058	+ 5.1 %
<b>Ensemble</b>	<b>1 243 641</b>	<b>1 253 745</b>	<b>1 264 154</b>	<b>+ 1.6 %</b>

Source : Insee ELP

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

- Agglomération toulousaine : 70.8%
- Toulouse métropole : 56.9%
- Commune de Toulouse : 35.8%
- Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

## Les personnes en situation de handicap en Haute-Garonne

### 1 • L'évolution des « demandes et des besoins » des personnes en situation de handicap dans le département

#### HANDICAP RESSENTI ET DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Plus de 30 000 personnes formulaient en 2012 une demande d'aide ou de prestation à la MDPH. Parmi elles, 8 500 personnes se présentaient pour la première fois à la MDPH pour une demande de reconnaissance de leur situation de handicap.

#### HANDICAP RECONNU

Plus de 76 400 personnes avaient en 2012 une reconnaissance de leur situation de handicap par la MDPH, soit 6% de la population du département. Parmi elles, plus de 6 000 personnes étaient reconnues pour la première fois en situation de handicap.

### 2 • Les enfants et jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap dans le département

#### ENFANTS ET JEUNES EN HANDICAP RECONNU

9 800 enfants et jeunes de moins de 20 ans avaient une reconnaissance de leur situation de handicap par la CDAPH en 2012, soit 3,2% de cette tranche d'âge.

<b>SCOLARISATION</b>	<p>Parmi l'ensemble des enfants et jeunes en situation de handicap reconnu, 6 000 jeunes en âge d'être scolarisés le sont soit exclusivement en milieu ordinaire (3 300 jeunes), soit en scolarité « partagée » (700 jeunes), soit exclusivement dans l'unité d'enseignement de l'établissement médico-social ou hospitalier (1 900 jeunes).</p> <p>4 000 enfants en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire, soit 1,8% de l'ensemble des enfants et jeunes scolarisés dans les établissements de l'éducation nationale.</p> <p>Sur les trois dernières années, le nombre d'enfants et de jeunes en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a progressé de 37%.</p>
<b>AIDE ET COMPENSATION</b>	<p>4 500 enfants et jeunes de moins de 20 ans en 2012, soit 1,5% de cette tranche d'âge, bénéficiaient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) versée par la Caisse d'Allocations Familiales afin de compenser les frais et aides nécessaires à un enfant en lien avec son handicap, sans condition de ressources.</p> <p>Près de 500 jeunes en 2012 bénéficiaient d'un accord pour la PCH ; leur nombre a augmenté de près de 40% entre 2010 et 2012.</p>
<b>ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DANS LES SERVICES ET LES ÉTABLISSEMENTS</b>	<p>4 000 enfants et jeunes de moins de 20 ans en 2012 bénéficiaient d'une orientation vers un établissement ou service médico-social, soit 1,3% de cette tranche d'âge.</p> <p>Près de 3 200 enfants et jeunes de moins de 20 ans en 2010 étaient accueillis en Haute-Garonne et accompagnés dans les établissements médico-sociaux (2 370 jeunes) ou les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (870 jeunes).</p>

### 3 • Les adultes en situation de handicap dans le département

<b>ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP RECONNU</b>	<p>66 400 personnes de plus de 20 ans en 2012 avaient une reconnaissance de leur situation de handicap par la MDPH, soit près de 7% de la population adulte du département.</p>
<b>ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE</b>	<p>Plus de 38 000 personnes en situation de handicap en 2012 avaient une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH), soit 3,7% des personnes de 20 ans et plus sur le département.</p> <p>Près de 31 000 personnes en situation de handicap bénéficiaient en 2012 d'une orientation de la CDDPAH en lien avec leur projet professionnel, soit 3% des 20 ans et plus.</p> <p>Plus de 10 000 personnes en situation de handicap travaillaient en 2010-2011.</p> <p>Près de 1 600 personnes en situation de handicap en 2010 occupaient un emploi en milieu de travail protégé.</p> <p>En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continuait d'augmenter plus que l'ensemble des demandeurs d'emploi.</p>

**AIDE ET COMPENSATION**

Plus de 18 000 personnes, soit 1,4% de la population du département, percevaient en 2012 l'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH). Cet effectif a augmenté de 33,6% entre 2008 et 2012.

5 800 adultes de plus de 20 ans étaient bénéficiaires de la PCH en 2012, soit 0,6% de la population du département.

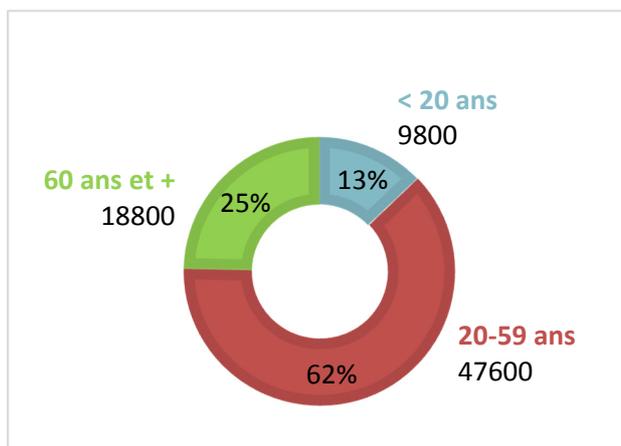
**ACCUEIL  
ET ACCOMPAGNEMENT  
DANS SERVICES ET  
ÉTABLISSEMENTS**

Près de 4 300 personnes de 20 ans et plus en 2012 bénéficiaient d'une orientation vers un établissement ou un service médico-social, conformément au projet formulé par la personne ou sa famille.

Plus de 3 200 adultes étaient accueillis en 2010 dans les établissements et services médico-sociaux du département.

## 4 • Les indicateurs repères selon l'âge en 2012

Plus de 76 400 personnes en situation de handicap reconnu



Les moins de 20 ans		Évolution des effectifs 2010-2012
9 800	au moins un accord CDAPH	↗ 5,4%
4 500	familles perçoivent l'AEEH	↗ 24,1%
500	familles perçoivent la PCH	↗ 40,4%
4 000	bénéficient d'une orientation ESMS	

Les 20-59 ans		Évolution des effectifs 2010-2012
47 600	ont au moins un accord CDAPH	↗ 21,2%
10 600	bénéficient d'une carte d'invalidité	↗ 7,8%
36 300	ont une RQTH	
16 700	perçoivent l'AAH	↗ 14,5%
4 800	bénéficient d'une PCH	↗ 23,0%
4 000	bénéficient d'une orientation ESMS	↗ 8,6%

Les 60 ans et plus		Évolution des effectifs 2010-2012
18 800	ont au moins un accord CDAPH	↗ 46,3%
10 300	bénéficient d'une carte d'invalidité	↗ 31,0%
1 700	ont une RQTH	
1 300	perçoivent AAH	
1 000	bénéficient d'une PCH	↗ 52,4%
300	bénéficient d'une orientation vers un ESMS	↗ 34,7%



# TABLE DES MATIÈRES

## LA POPULATION EN DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE SA SITUATION DE HANDICAP ..... 1

**1.1** LES NOUVEAUX DEMANDEURS À LA MDPH ..... 2

**1.2** LES DEMANDES FORMULÉES PAR LES NOUVEAUX DEMANDEURS ..... 4

**1.3** L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS ET LEURS DEMANDES FORMULÉES CHAQUE ANNÉE À LA MDPH ..... 5

## LA POPULATION « RECONNUE » EN SITUATION DE HANDICAP ..... 7

**2.1** LES PERSONNES AYANT UN ACCORD CDAPH POUR LA PREMIÈRE FOIS..... 8

**2.2** LES PERSONNES AYANT AU MOINS UN ACCORD CDAPH EN COURS..... 10

**2.3** LES PERSONNES TITULAIRES DE LA CARTE D'INVALIDITÉ, DE STATIONNEMENT OU DE PRIORITÉ..... 12

**2.4** LES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ ..... 19

## LES ENFANTS ET LES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS EN SITUATION DE HANDICAP ..... 21

**3.1** LES DÉFICIENCES SUIVIES PAR LE REGISTRE DES HANDICAPS DE LA HAUTE-GARONNE (RHE31)..... 22

**3.2** LA SCOLARISATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP..... 24

**La scolarisation en milieu ordinaire..... 24**

Le nombre d'enfants et d'adolescents en situation de handicap scolarisés ..... 24

Le temps de scolarisation des enfants et d'adolescents en situation de handicap..... 25

Les types de déficiences des enfants scolarisés ..... 26

Le niveau et le mode de scolarisation suivant le type de déficience ..... 27

L'accompagnement par un AVS suivant le type de déficience ..... 28

L'évolution (2009-2012) du nombre d'enfants scolarisés en situation de handicap selon les déficiences .. 29

L'évolution (2009-2012) de l'accompagnement par un AVS ..... 30

**La scolarisation dans les établissements hospitaliers et les établissements médico-sociaux ..... 31**

Les jeunes scolarisés exclusivement en établissement hospitalier ou médico-social et les jeunes

accueillis mais non scolarisés ..... 31

**Les 6 000 jeunes en situation de handicap dans les établissements scolaires de l'Éducation Nationale ou dans les établissements médico-sociaux..... 32**

**Les étudiants en situation de handicap ..... 34**

**3.3** LES ENFANTS ET LES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS BÉNÉFICIAIRE D'UNE COMPENSATION OU D'UNE AIDE INDIVIDUELLE..... 35

**L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ..... 35**

Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant un accord AEEH pour la 1<sup>ère</sup> fois..... 35

Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant un accord AEEH en cours..... 36

Les bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ..... 37

<b>La Prestation de Compensation du Handicap (PCH).....</b>	<b>38</b>
Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant un accord PCH pour la 1 <sup>ère</sup> fois .....	38
Les enfants et jeunes de moins de 20 ans bénéficiant de la PCH .....	39

### **3.4 LES ENFANTS ET JEUNES DE MOINS DE 20 ANS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SERVICES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT..... 40**

<b>L'orientation vers un établissement ou service d'accueil et d'accompagnement.....</b>	<b>40</b>
Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant pour la première fois une orientation vers un établissement ou service médico-social .....	40
Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant une orientation en cours vers un établissement ou service médico-social en 2012 .....	42

<b>Les enfants et jeunes accueillis et accompagnés dans les établissements ou services d'accueil et d'accompagnement.....</b>	<b>43</b>
Les différents services et établissements du département.....	43
Les enfants accueillis dans les Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD).....	44
Les enfants accueillis dans les Instituts Médico-Éducatifs (IME) .....	45
Les enfants accueillis dans les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) .....	46
Les enfants accueillis dans les Instituts d'Éducation Motrice (IEM) .....	47
Les enfants accueillis dans les établissements pour déficients sensoriels .....	48

## **LES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ..... 49**

### **4.1 L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP..... 50**

<b>La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).....</b>	<b>50</b>
Les personnes ayant un accord RQTH en cours au 31 décembre 2012.....	50
Les personnes ayant pour la première fois un accord RQTH entre 2010 et 2012.....	51

<b>Les personnes en situation de handicap bénéficiant d'une orientation CDAPH en lien avec le projet professionnel.....</b>	<b>52</b>
---	-----------

<b>Les personnes handicapées en milieu ordinaire de travail.....</b>	<b>54</b>
Dans les établissements de 20 salariés et plus.....	54
Dans la fonction publique .....	55

<b>Les personnes handicapées employées en milieu de travail protégé .....</b>	<b>56</b>
---	-----------

<b>L'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.....</b>	<b>57</b>
Les personnes accompagnées en Centre de rééducation professionnelle (CRP).....	57
Les placements Cap Emploi .....	58
Les services d'appui au maintien dans l'emploi par le réseau (SAMETH) .....	58

<b>L'accès à la formation professionnelle .....</b>	<b>59</b>
Les entrées en formation du Programme Régional de Formation Professionnelle.....	59
Les entrées en formation.....	59

<b>Les demandeurs d'emploi en situation de handicap .....</b>	<b>60</b>
---	-----------

<b>Les bénéficiaires du RSA en situation de handicap.....</b>	<b>61</b>
Les personnes ayant un accord CDAPH en cours bénéficiaires du RSA.....	61

### **4.2 LES ADULTES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRESTATION OU D'UNE AIDE INDIVIDUELLE ..... 63**

<b>L'Allocation Adulte Handicapé (AAH).....</b>	<b>63</b>
Les personnes ayant un accord AAH actif entre 2010 et 2012.....	63

Les personnes éligibles à l'AAH pour la première fois entre 2010 et 2012.....	65
Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) .....	66
<b>La Prestation de Compensation du Handicap (PCH).....</b>	<b>67</b>
Les personnes bénéficiaires de la PCH pour la première fois.....	67
Les personnes bénéficiaires de la PCH.....	68
<b>4.3 LES ADULTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SERVICES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT .....</b>	<b>70</b>
<b>L'orientation des adultes en situation de handicap vers les Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) .....</b>	<b>70</b>
Les adultes bénéficiant d'une orientation en cours vers un ESMS entre 2010 et 2012 et le type d'orientation .....	70
<b>L'accueil des adultes en situation de handicap dans les établissements et services d'accueil et d'accompagnement.....</b>	<b>72</b>
Les différents services et établissements du département.....	72
Les adultes accueillis en MAS, FAM ou foyers de vie.....	73
Les adultes accueillis dans les foyers d'hébergement .....	74
Les adultes pris en charge par les SAVS et par les SAMSAH .....	75
<b>Analyses Complémentaires sur certaines situations de handicap.....</b>	<b>77</b>
<b>5.1 LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH AVEC UNE AIDE HUMAINE À DOMICILE DE PLUS DE 12 HEURES PAR JOUR ET QUI ONT UNE NOTIFICATION VERS UN ESSMS .....</b>	<b>78</b>
<b>5.2 LES TROUBLES DES APPRENTISSAGES .....</b>	<b>79</b>
<b>5.3 LES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>80</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>82</b>
<b>LISTE DES FIGURES.....</b>	<b>85</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>86</b>



# 1.

## LA POPULATION EN DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE SA SITUATION DE HANDICAP

1.1 LES NOUVEAUX DEMANDEURS A LA MDPH

1.2 LES DEMANDES FORMULEES PAR LES NOUVEAUX DEMANDEURS

1.3 L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS ET LEURS DEMANDES FORMULEES  
CHAQUE ANNEE A LA MDPH

## 1.1 Les nouveaux demandeurs à la MDPH

En 2012, 8 500 personnes (soit 0,7 pour 100 habitants du département) se sont présentées pour la première fois à la MDPH pour une demande de « reconnaissance » de leur situation de handicap. Parmi ces « primo demandeurs », 1 400 sont des enfants et jeunes de moins de 20 ans.

Entre 2010 et 2012, l'effectif total des primo demandeurs a augmenté de 9,1%. Cependant, rapporté à la population du département, le taux de nouveaux demandeurs a relativement peu varié sur la période (de 0,63% à 0,67%). Mais l'augmentation du nombre de nouveaux demandeurs est bien supérieure à celle de la population générale sur la même période qui est de +1,6%.

La part des « nouveaux demandeurs » résidant hors de l'agglomération toulousaine (27,5%) est légèrement sous représentée au regard de la répartition observée sur l'ensemble de la population du département (29,2%).

Tableau 1 : Effectif et caractéristiques des « primo-demandeurs » MDPH en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des primo-demandeurs</b>	7 814		8 041		8 522		+ 9.1
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	50.6	3 952	47.6	3 825	48.5	4 132	+ 4.6
Femmes	49.1	3 860	52.4	4 214	51.5	4 390	+13.7
<b>Taux de primo-demandeurs*/100 hab. selon l'âge (%)</b>							
<20 ans	0.46	1 383	0.40	1 200	0.45	1 375	- 0.6
20 à 59 ans	0.71	4 910	0.75	5 198	0.77	5 356	+ 9.1
60 ans et plus	0.60	1 485	0.64	1 613	0.68	1 764	+ 18.8
Ensemble	0.63	7 814	0.64	8 041	0.67	8 522	+ 9.1
<b>Répartition selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	72.5	5 415	72.6	5 636	72.5	6 022	+ 11.2
dont... <i>Commune de Toulouse</i>	36.7	2 742	37.1	2 875	36.5	3 034	+ 10.6
<i>Toulouse métropole</i>	57.4	4 288	57.1	4 427	56.5	4 695	+ 9.5
Reste du département (hors agglo)	27.5	2 059	27.4	2 124	27.5	2 288	+ 11,1

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

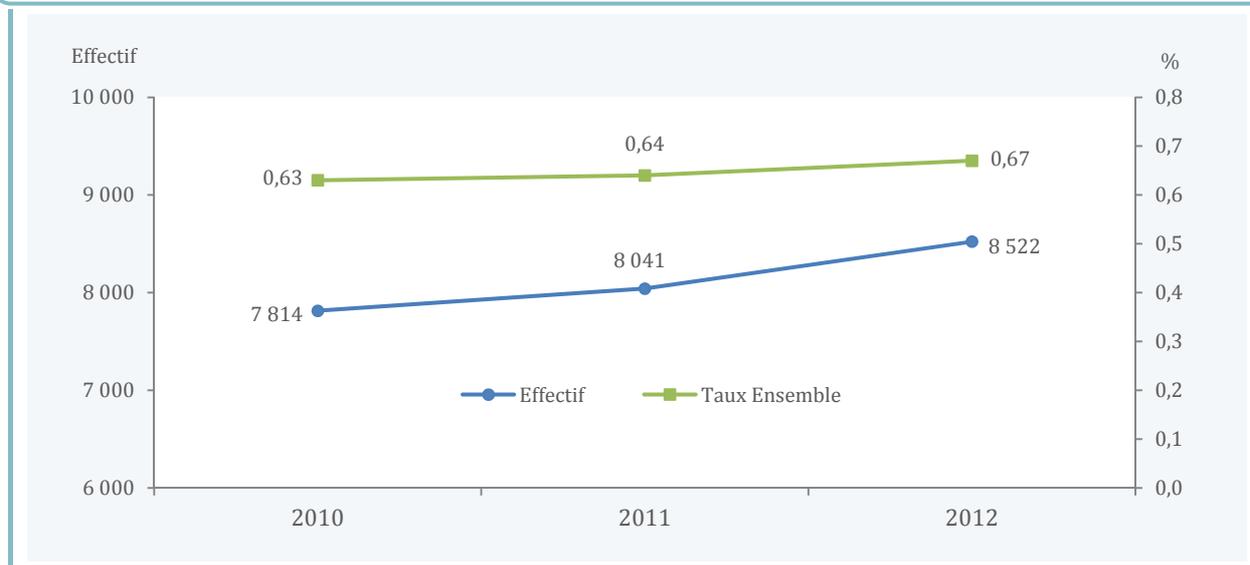
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 1 : Évolution du nombre et du taux de « primo-demandeurs » MDPH pour 100 habitants en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## 1.2 Les demandes formulées par les nouveaux demandeurs

Chaque personne qui s'adresse pour la première fois à la MDPH formule en moyenne 2,3 demandes d'aide ou de prestation.

La très grande majorité des enfants ou jeunes de moins de 20 ans formule une demande en lien avec la scolarisation (86,5% soit près de 1 200 jeunes en 2012). 16,4% des familles qui s'adressaient à la MDPH pour la première fois en 2012 formulaient une demande d'AEEH (soit 225 familles en 2012). Les autres types de demande concernent une minorité de familles. Mais on notera l'augmentation significative du nombre de nouveaux demandeurs de la PCH entre 2010 et 2012.

En moyenne, 60% des personnes de plus de 20 ans (soit 4300 personnes en 2012) qui sollicitent pour la première fois la MDPH formulent une demande de RQTH et près de 20% une orientation professionnelle (soit 1380 personnes en 2012), 52,4% demandent une carte d'invalidité et/ou de priorité et/ou de stationnement (soit plus de 3 700 personnes en 2012). Près d'un usager sur trois demande une AAH (soit 2 274 personnes en 2012). Pour la quasi-totalité de ces demandes le nombre de primo demandeurs a augmenté entre 2010 et 2012.

Tableau 2 : Nombre et types de demandes déposées par les « primo-demandeurs » en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012	
<b>Nombre total de demandes</b>	17 269		18 175		19 590	
<b>Nombre de demandeurs</b>	7 782		8 008		8 467	
<b>Nombre moyen de demandes par personne selon l'âge</b>						
<20 ans	1.6		1.4		1.7	
20 à 59 ans	2.5		2.6		2.6	
60 ans et plus	1.8		1.9		1.9	
Ensemble des primo-demandeurs	2.2		2.3		2.3	
<b>Pourcentage et effectif de primo-demandeurs selon le type de demandes, secteur enfants (% et effectif)</b>						
- Demandes en lien avec la scolarisation	77.7	1 075	87.6	1 051	86.5	1 187
- AEEH	24.1	333	8.9	107	16.4	225
- Orientation service médico-social	3.5	48	1.1	13	2.0	28
- PCH	3.5	48	1.8	21	6.1	83
- Orientation établissement médico-social	2.3	32	0.5	6	2.3	32
- Cartes (invalidité, priorité, stationnement)	9.6	133	8.8	106	10.6	146
- Autres demandes	0.1	2	----	0	0.1	1
<b>Pourcentage et effectif de primo-demandeurs selon le type de demandes, secteur adultes (% et effectif)</b>						
- RQTH*	55.8	3 871	60.0	4 083	60.7	4 303
- Cartes (invalidité, priorité, stationnement)	49.0	3 134	52.2	3 552	52.4	3 720
- AAH	29.7	1 903	31.1	2 177	32.1	2 274
- Orientation professionnelle*	18.0	1 249	19.8	1 339	19.5	1 380
- PCH	13.7	876	13.6	925	13.9	989
- Orientation établissement médico-social	1.6	101	1.6	106	1.3	90
- Orientation service médico-social	1.0	63	1.1	75	1.0	69
- Fonds de compensation	0.6	36	0.6	39	0.6	44
- Autres demandes	5.3	336	5.0	342	4.5	322

\* Personnes âgées de 16 ans et plus  
Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

### 1.3 L'ensemble des demandeurs et leurs demandes formulées chaque année à la MDPH

Plus de 30 000 personnes connues ou non connues de la MDPH se sont présentées en 2012 à la MDPH pour déposer une première demande ou un renouvellement de leur accord.

Plus de 65 800 demandes ont été formulées.

Plus de 10 000 adultes ont déposé pour la première fois ou ont renouvelé une demande de carte d'invalidité.

Près de 4 500 jeunes de moins de 20 ans ont déposé pour la première fois ou ont renouvelé une demande en lien avec la scolarisation.

Tableau 3 : Effectifs total de l'ensemble des demandeurs\* et selon le type de demande en 2012

	2012	
<b>Nombre total de demandes</b>	65 807	
<b>Nombre de demandeurs</b>	30 145	
<b>Nombre moyen de demandes par personne selon l'âge</b>		
<20 ans	2.0	
20 à 59 ans	2.3	
60 ans et plus	1.9	
Ensemble des demandeurs	2.2	
<b>Pourcentage et effectif de « demandeurs » selon le type de demandes, secteur enfants</b>		
- Demandes en lien avec la scolarisation	58.1	4 454
- AEEH	41.6	3 191
- Orientation établissement médico-social	19.5	1 493
- Cartes (invalidité, priorité, stationnement)	11.2	857
- Orientation service médico-social	11.1	851
- PCH	8.2	627
- Fonds de compensation	0.8	59
- Autres demandes	1.2	127
<b>Pourcentage et effectif de demandeurs selon le type de demandes, secteur adultes (% et effectif)</b>		
- Cartes (invalidité, priorité, stationnement)	45.9	10 320
- AAH	39.4	8 860
- RQTH**	35.4	8 738
- PCH	17.2	3 855
- Orientation professionnelle**	13.3	3 275
- Orientation établissement médico-social	6.4	1 442
- Fonds de compensation	3.1	699
- Orientation service médico-social	2.9	652
- Autres demandes	8.0	1 801

\* Demandeurs connus ou non connus \*\* Personnes âgées de 16 ans et plus

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip



## 2. LA POPULATION « RECONNUE » EN SITUATION DE HANDICAP

- 2.1 LES PERSONNES AYANT UN ACCORD CDAPH POUR LA PREMIERE FOIS
- 2.2 LES PERSONNES AYANT AU MOINS UN ACCORD DE LA CDAPH
- 2.3 LES PERSONNES TITULAIRES DE LA CARTE D'INVALIDITE

## 2.1 Les personnes ayant un accord CDAPH pour la première fois

En 2012, plus de 6 000 personnes (soit 0,5% de la population du département) ont été reconnues pour la première fois en situation de handicap.

Entre 2010 et 2012, cet effectif a augmenté de 7,1% ; 1,2% seulement pour les moins de 20 ans. Cette augmentation est donc liée essentiellement aux nouveaux bénéficiaires de plus de 20 ans et a été relativement plus importante pour les nouveaux bénéficiaires hors agglomération toulousaine (10,1%).

Rapporté à l'ensemble de la population, le taux de nouveaux bénéficiaires reste relativement stable (0,46% à 0,48%) mais les effectifs de la population reconnue pour la première fois en situation de handicap augmentent plus rapidement que la population générale du département (+1,6%).

● Tableau 4 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant un accord CDAPH pour la première fois en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes bénéficiant d'un accord CDAPH pour 1<sup>ère</sup> fois</b>	5 712		5 943		6 115		+ 7,1
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	50.7	2 893	47.4	2 816	48.6	2 970	+2,7
Femmes	49.3	2 817	52.6	3 125	51.4	3 145	+11,6
<b>Taux de nouveaux bénéficiaires pour 100 habitants* (% et effectif)</b>							
<20 ans	0.33	1 005	0.29	884	0.33	1 017	+1,2
20 à 59 ans	0.51	3 564	0.55	3 818	0.55	3 864	+8,4
60 ans et plus	0.45	1 118	0.48	1 222	0.47	1 216	+8,8
Ensemble	0.46	5 712	0.47	5 943	0.48	6 097	+6,7
<b>Répartition par âge des nouveaux bénéficiaires de moins de 20 ans (% et effectifs)</b>							
< 6 ans	11.5	106	2.5	22	3.8	39	- 63,2
6-10 ans	7.9	79	1.1	10	8.9	91	+15,2
11-15 ans	42.9	431	49.6	438	50.1	510	+18,3
16-19 ans	38.7	389	46.8	414	37.1	377	+0,6
<b>Répartition des nouveaux bénéficiaires selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	72.5	3 953	73.1	4 185	72.2	4 293	+8,6
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	36.3	1 980	37.3	2 135	35.6	2 119	+7,0
<i>Toulouse métropole</i>	57.6	3 143	57.5	3 293	56.0	3 327	+5,9
Reste du département (hors agglo)	27.5	1 500	26.9	1 541	27.8	1 652	+10,1

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

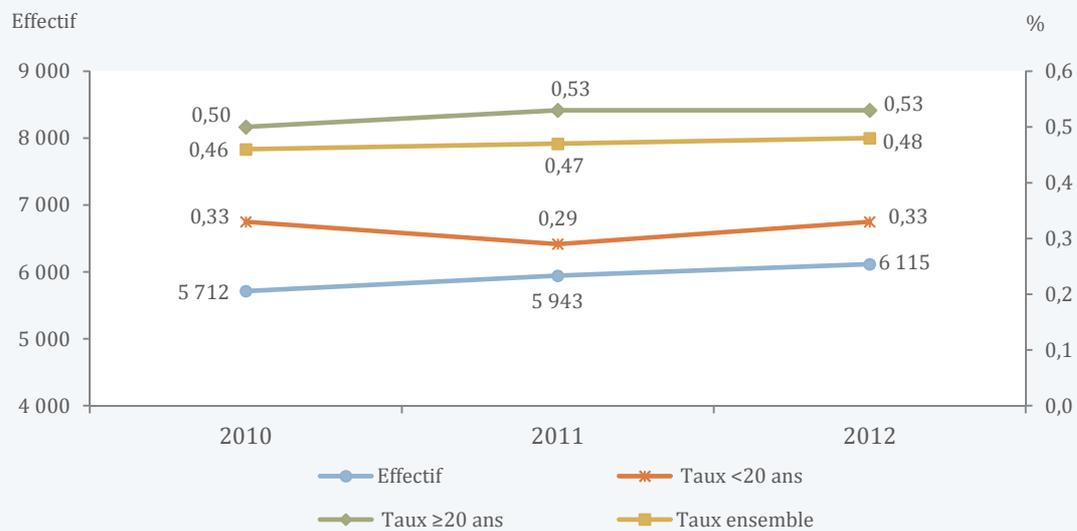
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 2 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiant pour la première fois d'un accord CDAPH en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## 2.2 Les personnes ayant au moins un accord CDAPH en cours

Plus de 76 000 personnes en 2012 sont en situation de handicap « reconnu » par la MDPH soit 6% de la population du département. Près de 10 000 personnes sont des enfants ou jeunes de moins de 20 ans, soit 3% de la population de cet âge. Plus de 18 000 personnes ont plus de 60 ans, soit 7,2% des personnes de 60 ans et plus.

Entre 2010 et 2012, l'effectif total des usagers ayant au moins un accord en cours a augmenté de 24% ; cette augmentation est particulièrement marquée chez les personnes de 60 ans ou plus (+ 46,3%).

Rapporté à l'ensemble de la population du département, le taux de personnes reconnues en situation de handicap est passé de 5% en 2010 à 6,1% en 2012. Il est resté identique pour les moins de 20 ans et a augmenté de 5,2% à 7,2% pour les 60 ans et plus.

● Tableau 5 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant un accord CDAPH en cours entre 2010 et 2012 en Haute-Garonne

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes ayant un accord en cours</b>	61 600		69 707		76 445		+24.1%
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	53.1	32 702	52.6	36 660	52.3	39 949	+22.2%
Femmes	46.9	28 849	47.4	32 999	47.7	36 450	+26.3%
<b>Taux de bénéficiaires pour 100 hab.* (% et effectif)</b>							
<20 ans	3.1	9 296	3.3	10 078	3.2	9 800	+5,4%
20 à 59 ans	5.7	39 306	6.3	43 808	6.8	47 633	+21,2%
60 ans et plus	5.2	12 835	6.2	15 636	7.2	18 773	+46,3%
Ensemble	5.0	61 600	5.6	69 707	6.1	76 445	+24,1%
<b>Répartition des nouveaux bénéficiaires selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	71.0	41 217	71.2	47 083	71.3	52 102	+26,4%
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	36.8	21 369	37.0	24 454	37.1	27 110	+26,9%
<i>Toulouse métropole</i>	56.5	32 785	56.6	37 471	56.8	41 470	+26,5%
Reste du département (hors agglo)	29.0	16 815	28.8	19 083	28.7	20 962	+24,7%

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

*Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :*

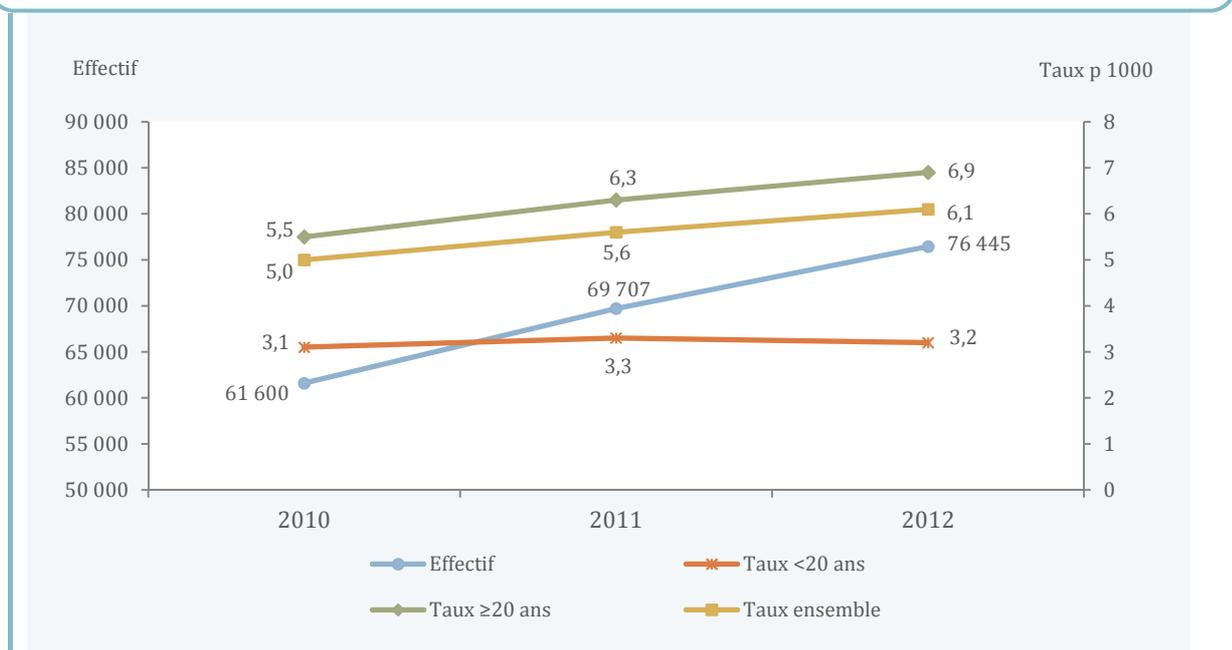
*Agglomération toulousaine : 70.8%*

*Toulouse métropole : 56.9%*

*Commune de Toulouse : 35.8%*

*Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%*

● Figure 3 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants ayant un accord CDAPH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## 2.3 Les personnes titulaires de la carte d'invalidité, de stationnement ou de priorité

### Les personnes bénéficiaires pour la première fois d'une carte d'invalidité

Entre 2010 et 2012, 1 500 à 1 600 personnes ont bénéficié chaque année pour la première fois d'une carte d'invalidité en Haute-Garonne, représentant environ 0,1% de la population du département.

Le nombre de nouveaux titulaires a globalement diminué sur cette période notamment chez les personnes de moins de 60 ans.

Notons également, parmi les nouveaux titulaires d'une carte d'invalidité, une surreprésentation des personnes vivant dans l'agglomération toulousaine.

● Tableau 6 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires pour la première fois d'une carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	
<b>Effectif des personnes titulaires pour la 1<sup>ère</sup> fois d'une carte d'invalidité</b>		1 596		1 483		1 466	-8.1
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	54.8	874	51.5	764	50.6	742	-15.1
Femmes	45.2	721	48.5	719	49.4	724	+0.4
<b>Taux pour 100 hab. de nouveaux bénéficiaires selon l'âge* (% et effectif)</b>							
<20 ans	0.04	121	0.01	30	0.01	38	-68.6
20 à 59 ans	0.10	684	0.10	664	0.09	596	-12.9
60 ans et plus	0.32	785	0.31	787	0.32	830	+5.7
Ensemble	0.13	1 590	0.12	1 481	0.12	1 464	-7.9
<b>Répartition des nouveaux bénéficiaires selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	73.1	1 107	72.8	1 035	74.0	1 057	-4.5
<i>dont...</i> Commune de Toulouse	37.4	567	36.8	524	37.0	528	-6.9
Toulouse métropole	56.4	854	58.4	830	56.7	824	-3.5
Reste du département (hors agglo)	26.9	408	27.2	387	26.0	372	-8.8

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes  
Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :  
 Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse métropole : 56.9%  
 Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 4 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires pour la première fois de la carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## Les personnes bénéficiaires actuels d'une carte d'invalidité

Près de 22 700 personnes sont titulaires d'une carte d'invalidité en 2012, soit 1,8% de la population du département. Parmi elles, 10 300 sont âgées de 60 ans ou plus, soit 4% de cette tranche d'âge.

Entre 2010 et 2012, cet effectif a augmenté de 17,3%. L'augmentation a été particulièrement marquée pour les personnes de 60 ans et plus (+ 31,1%).

● Tableau 7 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires d'une carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes titulaires d'une carte d'invalidité</b>	19 346		21 100		22 692		+ 17.3
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	52.7	10 195	52.6	11 103	52.5	11 909	+ 16.8
Femmes	47.3	9 145	47.4	9 991	47.5	10 777	+ 17.8
<b>Taux pour 100 hab. de bénéficiaires selon l'âge* (% et effectif)</b>							
<20 ans	0.6	1 656	0.6	1 739	0.6	1 788	+ 8.0
20 à 59 ans	1.4	9 830	1.5	10 288	1.5	10 596	+ 7.8
60 ans et plus	3.2	7 848	3.6	9 059	4.0	10 291	+ 31.1
Ensemble	1.6	19 334	1.7	21 086	1.8	22 675	
<b>Répartition des bénéficiaires selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	70.0	12 845	70.3	14 108	70.5	15 294	+ 19.1
<i>dont...</i>							
<i>Commune de Toulouse</i>	34.7	6 373	34.9	7 008	35.0	7 592	+ 19.1
<i>Toulouse métropole</i>	55.7	10 220	56.0	11 240	56.1	12 155	+ 18.9
Reste du département (hors agglo)	30.0	5 519	29.7	5 970	29.5	6 389	+ 15.8

\* La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

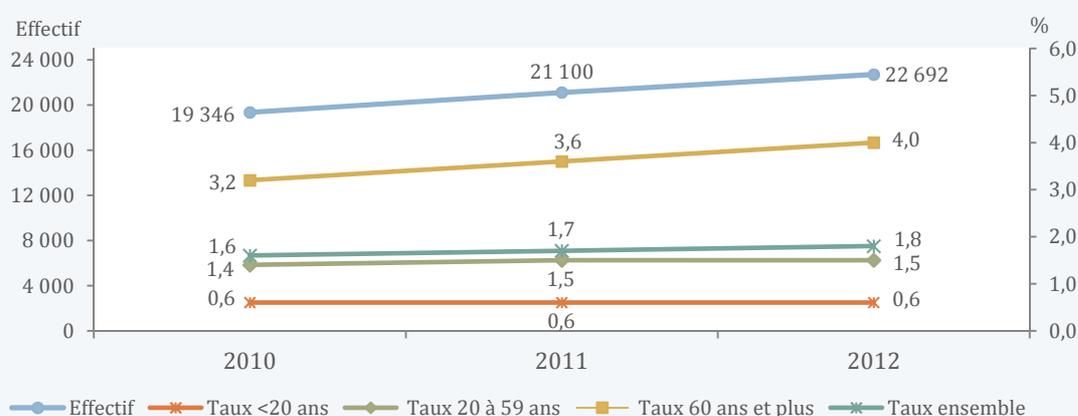
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 5 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires de la carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## Les personnes bénéficiaires pour la première fois d'une carte de priorité

Plus de 2 700 personnes ont bénéficié pour la première fois d'une carte de priorité en 2012, soit 0,2% de l'ensemble de la population du département.

Entre 2010 et 2012, le taux de nouveaux bénéficiaires est orienté à la hausse, particulièrement parmi les personnes âgées de 60 ans et plus.

Bien que leur effectif augmente sensiblement entre 2010 et 2012, les personnes résidant hors agglomération toulousaine sont sous-représentées parmi les nouveaux bénéficiaires de cartes de priorité.

● Tableau 8 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires pour la première fois d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes titulaires pour la 1<sup>ère</sup> fois d'une carte de priorité</b>	2 447		2 596		2 747		+12.3
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	45.0	1 102	44.5	1 156	44.6	1 224	+11.1
Femmes	55.0	1 345	55.5	1 439	55.4	1 523	+13.2
<b>Taux pour 100 hab. de nouveaux bénéficiaires selon l'âge* (% et effectif)</b>							
<20 ans	0.01	27	0.01	14	0.01	20	-25.9
20 à 59 ans	0.26	1 833	0.28	1 943	0.29	2 012	+9.8
60 ans et plus	0.23	573	0.25	625	0.27	701	+22.3
Ensemble	0.20	2 433	0.21	2 582	0.22	2 733	
<b>Répartition des nouveaux bénéficiaires selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	76.1	1 786	74.6	1 891	73.9	1 997	+11.8
<i>dont...</i> Commune de Toulouse	42.2	992	42.5	1 077	41.1	1 111	+12.0
Toulouse Métropole	62.1	1 459	61.7	1 564	60.0	1 621	+11.1
Reste du département (hors agglo)	23.9	562	25.4	644	26.1	704	+25.3

\* La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

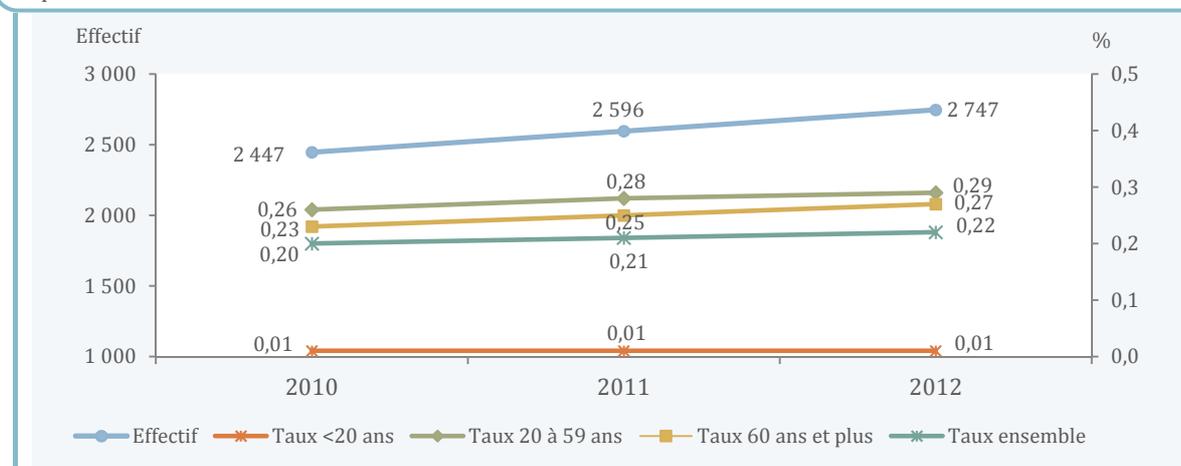
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse Métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 6 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires pour la première fois d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## Les personnes bénéficiaires actuels d'une carte de priorité

Près de 15 000 personnes sont titulaires d'une carte de priorité en 2012, représentant 1,2% de la population du département.

Le nombre de bénéficiaires a connu une augmentation de plus de 50% depuis 2010.

On observe une surreprésentation des personnes vivant dans l'agglomération toulousaine parmi les titulaires d'une carte de priorité.

● Tableau 9 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes titulaires d'une carte de priorité</b>	9 688		12 172		14 827		+ 53.0
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	44.4	4 306	44.6	5 426	44.7	6 633	+ 54.0
Femmes	55.6	5 382	55.4	6 745	55.3	8 193	+ 52.2
<b>Taux pour 100 hab. de bénéficiaires selon l'âge* (% et effectif)</b>							
<20 ans	0.03	86	0.03	92	0.06	173	+ 101.2
20 à 59 ans	0.9	6 566	1.2	8 154	1.4	9 725	+ 48.1
60 ans et plus	1.2	3 004	1.5	3 881	1.9	4 871	+ 62.2
Ensemble	0.8	9 656	1.0	12 127	1.2	14 769	
<b>Répartition des bénéficiaires selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	73.7	6 831	73.9	8 660	74.0	10 621	+ 55.5
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	38.1	3 536	39.1	4 577	39.5	5 677	+ 60.5
<i>Toulouse Métropole</i>	58.3	5 407	59.1	6 919	59.4	8 523	+ 57.6
Reste du département (hors agglo)	26.3	2 442	26.1	3 054	26.0	3 733	+ 52.9

\* La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

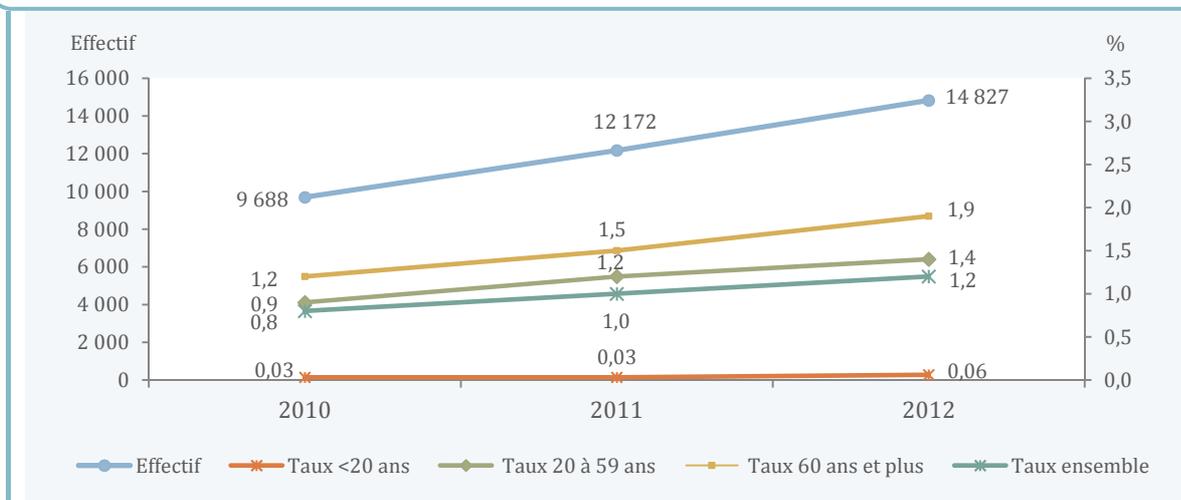
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse Métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 7 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## Les personnes bénéficiaires pour la première fois d'une carte de stationnement

2 700 personnes ont bénéficié pour la première fois d'une carte de stationnement en 2012, soit 1% de la population du département. Parmi elles, plus de 1 500 sont âgées de 60 ans ou plus. Entre 2010 et 2012, le nombre de « nouveaux » titulaires a diminué de 8,4%.

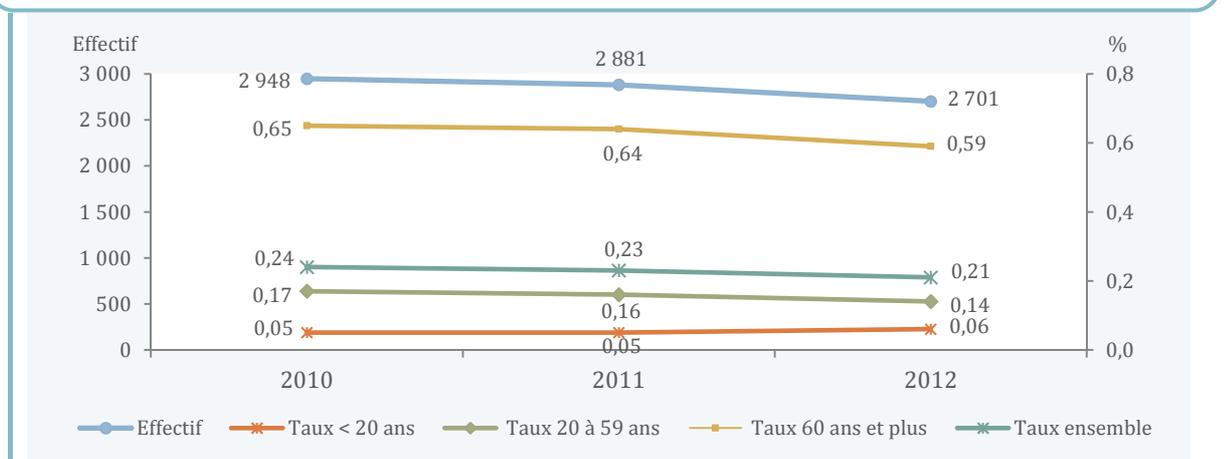
● Tableau 10 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires pour la première fois d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes titulaires pour la 1<sup>ère</sup> fois d'une carte de stationnement</b>	2 948		2 881		2 701		- 8.4
<b>Répartition par sexe (% et effectif)</b>							
Hommes	49.4	1 455	47.8	1 376	49.9	1 347	- 7.4
Femmes	50.6	1 493	52.2	1 502	50.1	1 354	- 9.3
<b>Taux pour 100 hab. de nouveaux bénéficiaires selon l'âge (% et effectif)</b>							
<20 ans	0.05	160	0.05	161	0.06	194	+ 21.2
20 à 59 ans	0.17	1 163	0.16	1 096	0.14	968	- 16.8
60 ans et plus	0.65	1 619	0.64	1 618	0.59	1 535	- 5.2
Ensemble	0.24	2 942	0.23	2 875	0.21	2 697	- 8.3
<b>Répartition des nouveaux bénéficiaires selon la zone géographique (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	70.5	2 004	70.3	1 963	71.4	1 885	- 5.9
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	33.2	945	31.6	882	32.6	862	- 8.8
<i>Toulouse Métropole</i>	55.2	1 569	54.6	1 524	54.6	1 442	- 8.1
Reste du département (hors agglo)	29.5	838	29.7	829	28.6	756	- 9.8

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :  
 Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse Métropole : 56.9%  
 Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 8 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires pour la première fois d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## Les personnes bénéficiaires actuels d'une carte de stationnement

Plus de 18 000 personnes sont titulaires d'une carte de stationnement en 2012, soit 1,4% de la population du département.

Entre 2010 et 2012, leur effectif a augmenté de près de 40% (51% pour les 60 ans et plus).

● Tableau 11 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes titulaires d'une carte de stationnement</b>	12 937		15 624		18 103		+ 39.9
<b>Répartition par sexe (% et effectif)</b>							
Hommes	50.7	6 552	50.2	7 834	50.0	9 058	+ 38.2
Femmes	49.3	6 383	49.8	7 787	50.0	9 042	+ 41.7
<b>Taux pour 100 hab. de bénéficiaires selon l'âge (% et effectif)</b>							
<20 ans	0.3	854	0.3	919	0.3	1 029	+ 20.5
20 à 59 ans	0.7	5 144	0.9	5 962	0.9	6 586	+ 28.0
60 ans et plus	2.8	6 925	3.4	8 724	4.0	10 466	+ 51.1
Ensemble	1.0	12 923	1.2	15 605	1.4	18 081	+ 39.9
<b>Répartition des bénéficiaires selon la zone géographique (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	70.9	8 817	70.8	10 662	70.8	12 396	+ 40.6
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	32.3	4 018	32.3	4 856	32.2	5 641	+ 40.4
<i>Toulouse Métropole</i>	55.3	6 874	55.2	8 310	55.1	9 646	+ 40.3
Reste du département (hors agglo)	29.1	3 615	29.2	4 389	29.2	5 108	+ 41.3

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

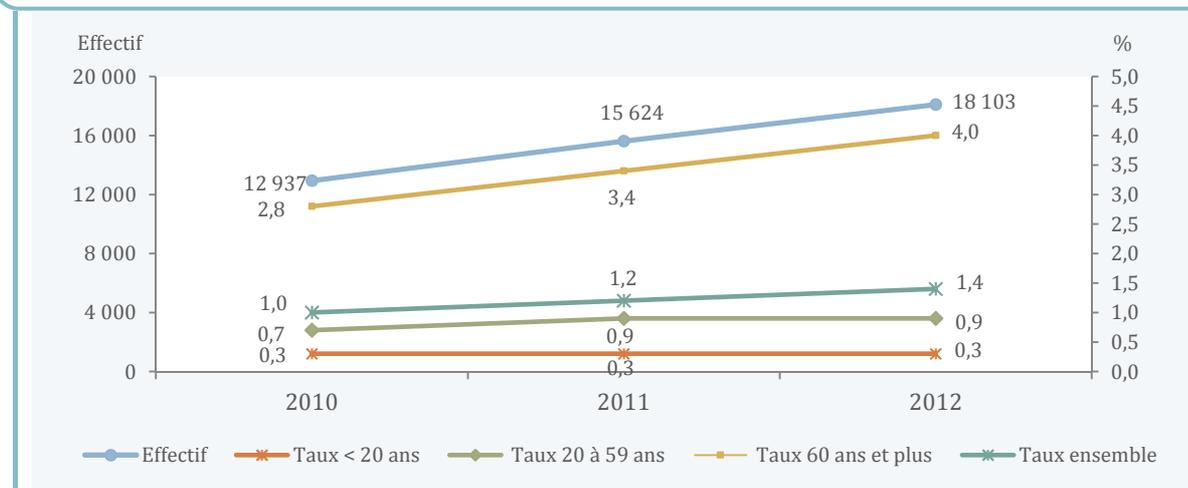
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse Métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 9 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

## 2.4 Les bénéficiaires d'une pension d'invalidité

Plus de 8 900 assurés du régime général perçoivent en 2012 une pension d'invalidité, soit 1,3% de l'ensemble des assurés.

Cette proportion est de 4,8% pour les assurés âgés de 50 à 55 ans.

La grande majorité de ces pensionnaires (69%) perçoit une pension de 2<sup>ème</sup> catégorie (aucune activité), 27,5% une pension de 1<sup>ère</sup> catégorie (activité réduite).

Plus de 300 (3,4%) perçoivent une pension d'invalidité de 3<sup>ème</sup> catégorie : ils n'exercent aucune activité et ont besoin d'une aide extérieure.

Entre 2008 et 2012, le nombre de pensions d'invalidité du régime général a augmenté de près de 17%.

Plus de 17 500 rentes au titre de l'assurance « Accidents du travail-Maladies professionnelles » ont été délivrées à des assurés du régime général en 2012.

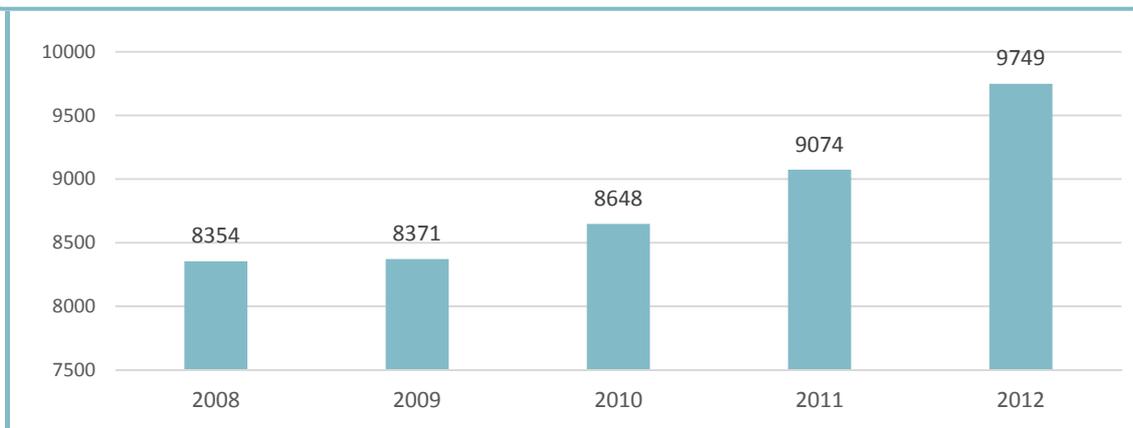
● Tableau 12 : Répartition par âge et catégorie d'invalidité des affiliés à la CPAM 31\* en 2012

	1 <sup>ère</sup> catégorie	2 <sup>ème</sup> catégorie	3 <sup>ème</sup> catégorie	Ensemble**
20-29 ans	28	37	5	70
30-39 ans	217	394	28	639
40-49 ans	676	1 377	83	2 136
50-59 ans	1 308	3 887	169	5 364
60 ans et plus	146	538	16	700
Total	2 375	6 233	301	8 909

\* hors pension de conjoint survivant ; \*\* hors les 336 assurés non affiliés à la CPAM31

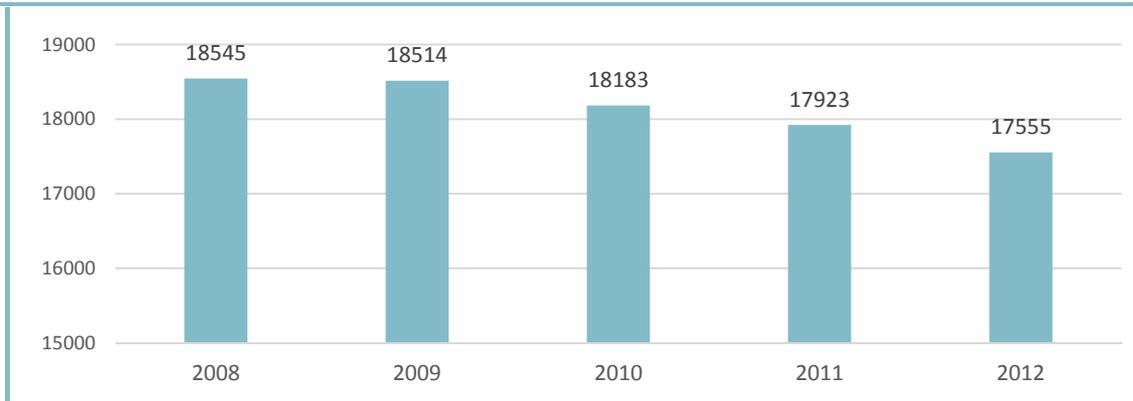
Source : CPAM31, données ERASME (hors SLM)

● Figure 10 : Nombre de pensions d'invalidité relevant du régime général



Source : CPAM31 – Requête QUID

● Figure 11 : Nombre de rentes Accidents du travail – Maladies professionnelles



Source : CPAM31 – Requête QUID

# 3. LES ENFANTS ET LES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS EN SITUATION DE HANDICAP

- 3.1 **Les déficiences** suivies par le Registre des handicaps de la Haute-Garonne (RHE31)
- 3.2 **La scolarisation** des enfants et des adolescents en situation de handicap
- 3.3 Les enfants et jeunes de moins de 20 ans bénéficiant d'une **prestation ou aide individuelle**
- 3.4 Les enfants et jeunes de moins de 20 ans dans les **établissements et les services d'accueil et d'accompagnement**

### 3.1 Les déficiences suivies par le Registre des handicaps de la Haute-Garonne (RHE31)

Le Registre des Handicaps de l'Enfant de la Haute-Garonne (RHE31) recense de façon continue et exhaustive les enfants atteints de déficiences neurosensorielles (déficiences motrices, visuelles, auditives, cognitives), de déficiences intellectuelles ainsi que les enfants ayant un diagnostic de Troubles Envahissants du Développement (TED) ou une trisomie 21 ; ces enfants résident en Haute-Garonne au cours de leur 5<sup>ème</sup> ou de leur 8<sup>ème</sup> année de vie.

Cette source de données est fondamentale pour la connaissance de l'épidémiologie du handicap de l'enfant d'âge scolaire.

Les résultats du registre nous permettent d'estimer le nombre de jeunes de moins de 20 ans qui présentent dans le département certains types de déficience à partir de données médicales validées.

● Tableau 13 : Taux de prévalence par type de déficience sévère pour les enfants nés de 1986 à 2003, résidant en Haute-Garonne au cours de leur 8<sup>ème</sup> année de vie et estimation sur la population de 0-19 ans

	Taux de prévalence pour 1000 enfants et jeunes de moins de 20 ans		Estimations du nombre de jeunes de 0-19 ans présentant une déficience (2012)	
			Estim. basse	Estima. haute
Déficience motrice (hors paralysies cérébrales)	0.9	[0.8-1.1]	240	330
Paralysies Cérébrales	1.8	[1.6-2.0]	490	610
Déficiences visuelles sévères	0.6	[0.5-0.7]	150	210
Déficiences auditives sévères	0.8	[0.7-0.9]	210	270
Déficiences intellectuelles (QI<50, hors trisomie 21)	2.6	[2.4-2.8]	730	850
Autres affections :				
Trisomie 21	0.7	[0.6-0.9]	180	270
Troubles envahissants de développement (TED)	3.6	[3.3-3.9]	1 010	1 190

Source : RHE31 – Exploitation ORSMIP

**Les déficiences motrices** correspondent à toutes les « paralysies cérébrales » quel que soit le niveau de gravité (selon la définition du groupe SCPE – Surveillance of Cerebral Palsy in Europe : tout déficit moteur ou trouble de la posture permanent résultant d'une lésion non évolutive survenue sur un cerveau immature) ; toutes les autres déficiences motrices, quelle que soit l'étiologie (maladies dégénératives, héréditaires, malformations du système nerveux central, autre étiologie) dans la mesure où ces pathologies nécessitent un appareillage ou une rééducation continue.

**730 à 940 jeunes de moins de 20 ans seraient atteints par ce type de déficience.**

**Les déficiences sensorielles sévères** peuvent être :

- des déficiences auditives définies par une perte auditive supérieure à 70 dB au niveau de la meilleure oreille sans appareillage. **210 à 270 enfants et jeunes de moins de 20 ans présenteraient ce type de déficience.**
- des déficiences visuelles définies par une acuité visuelle inférieure à 3/10 au meilleur œil avec la meilleure correction. **150 à 210 enfants et jeunes de moins de 20 ans présenteraient ce type de déficience.**

**Les déficiences intellectuelles** sont définies par un quotient intellectuel (QI) inférieur à 50. Quand le QI n'est pas précisé ou n'a pas été effectué, l'enregistrement porte sur tous les retards mentaux classés moyens, sévères et profonds (Classification Internationale des Maladies de l'OMS, 10<sup>e</sup> révision).

**730 à 850 enfants et jeunes de moins de 20 ans présenteraient ce type de déficience.**

**La Trisomie 21**, quel que soit le niveau intellectuel, affecterait **180 à 270 enfants et jeunes de moins de 20 ans**.

**Les Troubles Envahissants du Développement (TED)** selon la définition de la CIM 10 et quel que soit le niveau de sévérité de l'atteinte regroupent : autisme infantile, autisme atypique, syndrome de Rett, autres troubles désintégratifs de l'enfance, hyperactivité associée à un retard mental et à des mouvements stéréotypés, syndrome d'Asperger, autres troubles envahissants du développement et troubles envahissants du développement non spécifiés. **1 000 à 1 200 enfants et jeunes de moins de 20 ans seraient atteints d'un TED.**

*La MDPH centralise toutes les demandes que les familles d'enfants atteints de déficiences sévères peuvent être amenées à formuler au cours de l'enfance.*

*Pour les déficiences, ce recueil de cas sur les données de la MDPH permet d'obtenir une très bonne exhaustivité.*

*Dans le cas des troubles envahissants du développement (TED), le registre a pu mettre en évidence un défaut d'exhaustivité de l'enregistrement sur cette seule source de données (TED peu sévères non enregistrés à la MDPH ou à un âge postérieur à 8 ans ; diagnostic établi plus tardivement par rapport à l'âge d'enregistrement ; définition des cas, diagnostics et rapports très inhomogènes).*

*Le registre complète ses informations à partir des données du Recueil d'Informations Médicalisé en Psychiatrie (RIM- Psy).*

## 3.2 La scolarisation des enfants et des adolescents en situation de handicap

### La scolarisation en milieu ordinaire

#### Le nombre d'enfants et d'adolescents en situation de handicap scolarisés

4 000 enfants et adolescents en situation de handicap ont été scolarisés en milieu ordinaire dans une école, un collège ou un lycée durant l'année scolaire 2012-2013, soit 1,8% de l'ensemble des enfants et jeunes accueillis dans les établissements de l'éducation nationale. Ils sont plus de 2 400 dans le 1<sup>er</sup> degré (2% de l'ensemble des élèves) et près de 1 600 dans le 2<sup>nd</sup> degré (1,3% de l'ensemble des élèves).

Entre 2009 et 2012, ce nombre a progressé de 1 065, soit une augmentation de 36,3% en trois ans. Les 2/3 des élèves en situation de handicap sont des garçons.

● Tableau 14 : Effectifs et part des enfants et adolescents en situation de handicap dans les établissements du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. Évolution 2009-2012

	2009		2012	
	Effectif	%*	Effectif	%*
<b>Premier degré</b>	<b>1 929</b>	<b>1,7</b>	<b>2 411</b>	<b>2,0</b>
Maternelle	493		497	
Élémentaire	1 436		1 914	
dont CLIS	529		584	
<b>Second degré</b>	<b>1 001</b>	<b>1,0</b>	<b>1 584</b>	<b>1,3</b>
Collège	840		1 325	
dont ULIS	121		232	
Lycée	145		259	
dont ULIS	26		24	
<b>Ensemble</b>	<b>2 930</b>	<b>1,4</b>	<b>3 995</b>	<b>1,8</b>

\* % calculé sur l'ensemble des enfants scolarisés

Source : REFSCOL - Inspection Académique

### Le temps de scolarisation des enfants et d'adolescents en situation de handicap

La majorité des enfants et adolescents en situation de handicap sont scolarisés à temps plein (77% dans le 1<sup>er</sup> degré et 89% dans le 2<sup>nd</sup> degré).

Pour les élèves en scolarité « partagée » (établissement scolaire et établissement médico-social ou sanitaire) (367 soit 15% dans le 1<sup>er</sup> degré et 141 soit 9% dans le 2<sup>nd</sup> degré), le temps passé dans l'établissement scolaire est inférieur à 5 demi-journées pour près de la moitié (54% dans le 1<sup>er</sup> degré et 44% dans le 2<sup>nd</sup> degré).

Plus de 200 enfants (182 dans le 1<sup>er</sup> degré – dont 68 de moins de 6 ans – et 31 dans le 2<sup>nd</sup> degré) ne sont scolarisés qu'à temps partiel et uniquement dans un établissement scolaire : le temps de scolarisation est inférieur à 5 demi-journées pour un tiers d'entre eux dans le 1<sup>er</sup> degré et pour 13% dans 2<sup>nd</sup> degré.

● Tableau 15 : Répartition des élèves en situation de handicap selon le temps de scolarisation dans l'établissement de l'éducation nationale (EN) en 2012

	Élèves du 1 <sup>er</sup> degré		Élèves du 2 <sup>nd</sup> degré	
	Effectif	%	Effectif	%
Scolarité à temps complet EN	1 862	77,2	1 412	89,1
Scolarité partielle « partagée »	367	15,2	141	8,9
Scolarité partielle uniquement EN	182	7,5	31	2,0
<b>Total</b>	<b>2 411</b>	<b>100,0</b>	<b>1 584</b>	<b>100,0</b>

● Tableau 16 : Nombre de 1/2 journées de scolarisation dans l'établissement de l'éducation nationale (EN) des élèves en scolarisation partagée en 2012

Nombre de ½ journées	Scolarité « partagée » avec une autre structure*			
	Élèves du 1 <sup>er</sup> degré		Élèves du 2 <sup>nd</sup> degré	
	Effectif	%	Effectif	%
< 5	198	54,0	62	44,0
≥ 5	169	46,0	79	56,0

\* en établissement hospitalier ou médico-social, dans autre école ou établissement scolaire, ou avec le CNED

● Tableau 17 : Nombre de 1/2 journées de scolarisation dans l'établissement de l'éducation nationale (EN) des élèves uniquement scolarisés à temps partiel

Nombre de ½ journées	Scolarité partielle uniquement dans l'étab. de l'EN			
	Élèves du 1 <sup>er</sup> degré		Élèves du 2 <sup>nd</sup> degré	
	Effectif	%	Effectif	%
< 5	61	33,5	4	12,9
≥ 5	121	66,5	27	87,1

## Les types de déficiences des enfants scolarisés

Les enfants porteurs de déficiences intellectuelles et cognitives ou de troubles du psychisme sont les plus nombreux (plus de 2 500 enfants et adolescents, soit 63,3%).

327 enfants (243 dans le 1<sup>er</sup> degré, 84 dans le 2<sup>nd</sup> degré) présentent des troubles en rapport avec un autisme (soit 6% des enfants scolarisés en situation de handicap).

Les jeunes présentant des troubles du langage et de la parole (605 élèves) représentent 15,1% de l'ensemble. Les autres déficiences (motrices, visuelles, auditives, viscérales et autres) représentent 14,4% de l'ensemble). De plus, 7% des enfants souffrent de plusieurs troubles associés.

● Tableau 18 : Effectifs et répartition des enfants scolarisés suivant le type de déficience\* en 2012

	Premier degré		Second degré		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Groupe 1</b>						
Troubles du langage et de la parole	362	15,0	243	15.3	605	15.1
Troubles auditifs	56	2,3	50	3.2	106	2.7
Troubles visuels	45	1,9	32	2.0	77	1.9
Troubles viscéraux	17	0,7	9	0.6	26	0.7
Troubles moteurs	144	6,0	115	7.3	259	6.5
Autres troubles	76	3,2	29	1.8	105	2.6
<b>Total groupe 1</b>	<b>700</b>	<b>29,0</b>	<b>478</b>	<b>30.2</b>	<b>1 178</b>	<b>29.5</b>
<b>Groupe 2</b>						
Troubles intellectuels et cognitifs	781	32,4	443	28.0	1 224	30.6
Troubles du psychisme	737	30,6	567	35.8	1 304	32.7
Plusieurs troubles associés	193	8,0	96	6.1	289	7.2
<b>Total groupe 2</b>	<b>1 711</b>	<b>71,0</b>	<b>1 106</b>	<b>69.8</b>	<b>2 817</b>	<b>70.5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2 411</b>	<b>100,0</b>	<b>1 584</b>	<b>100.0</b>	<b>3 995</b>	<b>100.0</b>

Source : REFSCOL – Inspection Académique

\* Ces déficiences sont codées par le référent éducateur

### Le niveau et le mode de scolarisation suivant le type de déficience

Les modes de scolarisation en milieu ordinaire sont liés à la déficience. Les enfants porteurs d'une déficience d'ordre physique (viscérale, sensorielle, motrice), ainsi que ceux présentant des troubles du langage et de la parole (groupe 1) suivent majoritairement une scolarité individuelle dans une classe ordinaire (93,3% dans le 1<sup>er</sup> degré et 95,8% dans le 2<sup>nd</sup> degré).

La majorité des enfants porteurs de troubles intellectuels et cognitifs sont affectés dans une CLIS ou une ULIS. Les ruptures de parcours entre le collège et le lycée sont particulièrement importantes pour le groupe d'enfants atteints de troubles sévères (troubles cognitifs, troubles du psychisme, ou plusieurs troubles associés : de 957 jeunes au collège à 149 jeunes au lycée).

● Tableau 19 : Niveau et mode de scolarisation selon la déficience des enfants du 1er degré en 2012

	Maternelle		École élémentaire		dont CLIS		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Groupe 1</b>							
Troubles du langage et de la parole	48	9,7	314	16,4	27	4,6	362
Troubles auditifs	23	4,6	33	1,7	1	0,2	56
Troubles visuels	10	2,0	35	1,8	1	0,2	45
Troubles viscéraux	6	1,2	11	0,6	3	0,5	17
Troubles moteurs	37	7,4	107	5,6	9	1,5	144
Autres troubles	26	5,2	50	2,6	6	1,0	76
<b>Total groupe 1</b>	<b>150</b>	<b>30,2</b>	<b>550</b>	<b>28,7</b>	<b>47</b>	<b>8,0</b>	<b>700</b>
<b>Groupe 2</b>							
Troubles intellectuels et cognitifs	104	20,9	677	35,4	430	73,6	781
Troubles du psychisme	179	36,0	558	29,2	81	13,9	737
Plusieurs troubles associés	64	12,9	129	6,7	26	4,5	193
<b>Total groupe 2</b>	<b>347</b>	<b>69,8</b>	<b>1364</b>	<b>71,3</b>	<b>537</b>	<b>92,0</b>	<b>1 711</b>
<b>Total général</b>	<b>497</b>	<b>100,0</b>	<b>1914</b>	<b>100,0</b>	<b>584</b>	<b>100,0</b>	<b>2 411</b>

Source : REFSCOL – Inspection Académique

● Tableau 20 : Niveau et mode de scolarisation selon la déficience des enfants du 2nd degré en 2012

	Collège		dont ULIS		lycée		dont ULIS		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Groupe 1</b>									
Troubles du langage et de la parole	205	15,5	23	9,3	38	14,7			243
Troubles auditifs	32	2,4	6	2,4	18	6,9			50
Troubles visuels	12	0,9	0	0,0	20	7,7			32
Troubles viscéraux	7	0,5	1	0,4	2	0,8			9
Troubles moteurs	88	6,6	6	2,4	27	10,4			115
Autres troubles	24	1,8	0	0,0	5	1,9			29
<b>Total groupe 1</b>	<b>368</b>	<b>27,8</b>	<b>36</b>	<b>14,5</b>	<b>110</b>	<b>42,5</b>			<b>478</b>
<b>Groupe 2</b>									
Troubles intellectuels et cognitifs	391	29,5	154	62,1	52	20,1	17	70,8	443
Troubles du psychisme	486	36,7	44	17,7	81	51,3	4	16,7	567
Plusieurs troubles associés	80	6,0	14	5,6	16	6,2	3	12,5	96
<b>Total groupe 2</b>	<b>957</b>	<b>72,2</b>	<b>212</b>	<b>85,5</b>	<b>149</b>	<b>57,5</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>	<b>1 106</b>
<b>Total général</b>	<b>1 325</b>	<b>100,0</b>	<b>248</b>	<b>100,0</b>	<b>259</b>	<b>100,0</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>	<b>1 584</b>

Source : REFSCOL – Inspection Académique

## L'accompagnement par un AVS suivant le type de déficience

Dans les classes ordinaires, plus d'un élève sur 2 en situation de handicap bénéficie d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) dans le 1<sup>er</sup> degré (52,3%) et près de 20% dans le 2<sup>nd</sup> degré (19,3%).  
Le pourcentage d'enfants accompagnés varie selon le type de déficience.

● Tableau 21 : Nombre et % des enfants en classe ordinaire et accompagnés par un AVS\*

2012-2013	1 <sup>er</sup> degré			2 <sup>nd</sup> degré		
	en classe ordinaire	dont avec AVS	% avec AVS	en classe ordinaire	dont avec AVS	% avec AVS
<b>Groupe 1</b>						
Troubles du langage et de la parole	335	202	60,3	236	75	31,8
Troubles auditifs	55	17	30,9	44	7	15,9
Troubles visuels	44	16	36,4	32	13	40,6
Troubles viscéraux	14	7	50,0	8	4	50,0
Troubles moteurs	135	73	54,1	109	47	43,1
Autres troubles	70	40	57,1	29	4	13,8
<b>Total groupe 1</b>	<b>653</b>	<b>355</b>	<b>54,4</b>	<b>458</b>	<b>150</b>	<b>32,8</b>
<b>Groupe 2</b>						
Troubles intellectuels et cognitifs	351	189	53,8	272	37	13,6
Troubles du psychisme	656	315	48,0	519	45	8,7
Plusieurs troubles associés	167	97	58,1	79	24	30,4
<b>Total groupe 2</b>	<b>1 174</b>	<b>601</b>	<b>51,2</b>	<b>870</b>	<b>106</b>	<b>12,2</b>
<b>Total général</b>	<b>1 827</b>	<b>956</b>	<b>52,3</b>	<b>1 328</b>	<b>256</b>	<b>19,3</b>

\* Individuel ou mutualisé

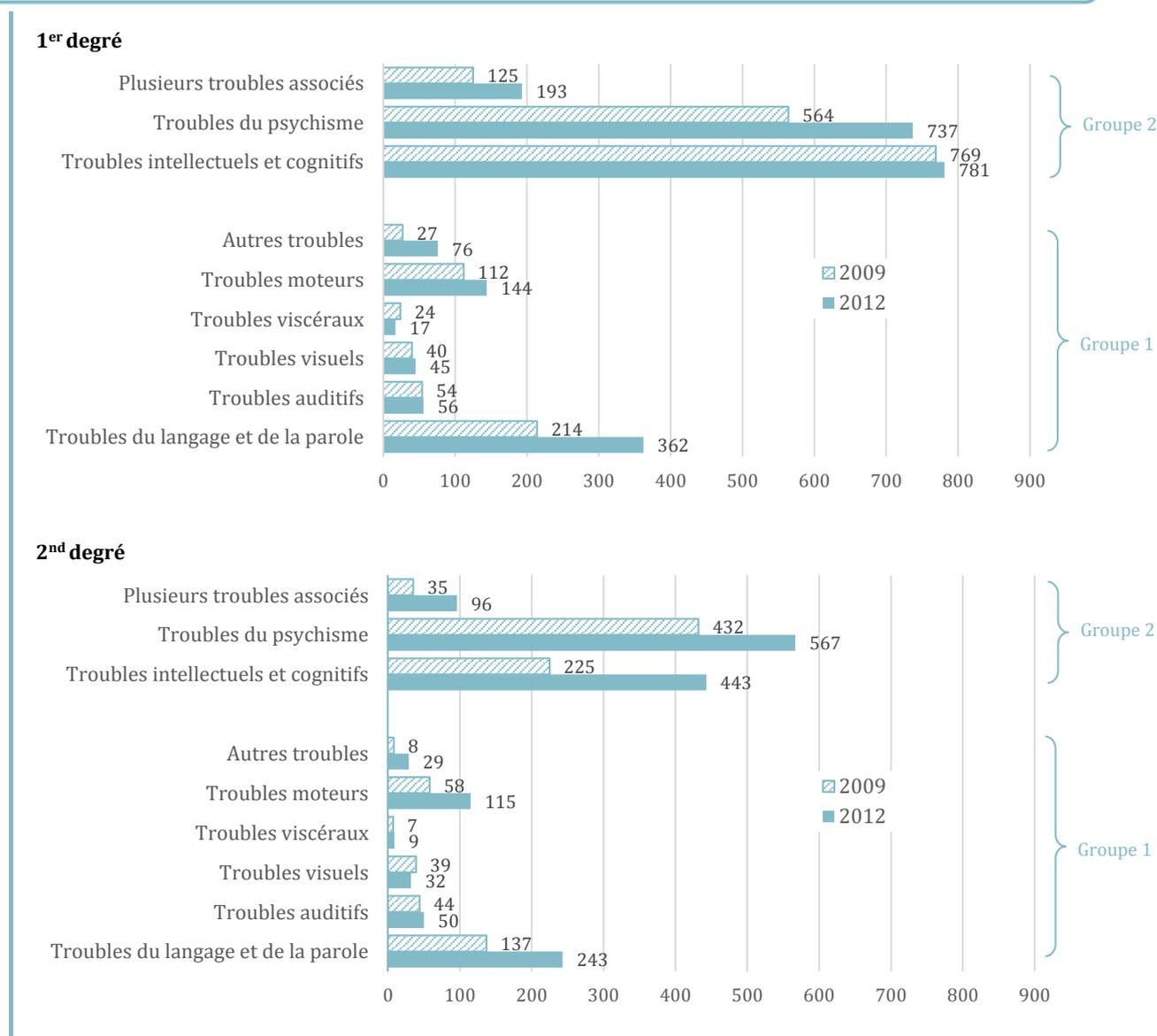
Source : REFSCOL – Inspection Académique

## L'évolution (2009-2012) du nombre d'enfants scolarisés en situation de handicap selon les déficiences

Entre 2009 et 2012, le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés est passé de 2 920 à 4 000, soit une augmentation de 37%.

Ce nombre a surtout progressé pour les enfants porteurs de déficiences qui relèvent du groupe 1 : leur nombre est passé de 770 à 1 180 (soit + 54%), et cette augmentation concerne principalement les jeunes atteints de troubles du langage et de la parole (+69% dans le 1<sup>er</sup> degré + 77% dans le 2<sup>nd</sup> degré). Pour les enfants plus lourdement handicapés (groupe 2), leur nombre est passé de 2 150 à 2820, soit une augmentation de 30% qui concerne plus particulièrement les jeunes du second degré (+ 60% vs + 17% dans le 1<sup>er</sup> degré), notamment ceux atteints de troubles intellectuels et cognitifs dont le nombre a presque doublé.

● Figure 12 : Nombre d'enfants scolarisés dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré selon le type de déficience en 2009 et 2012

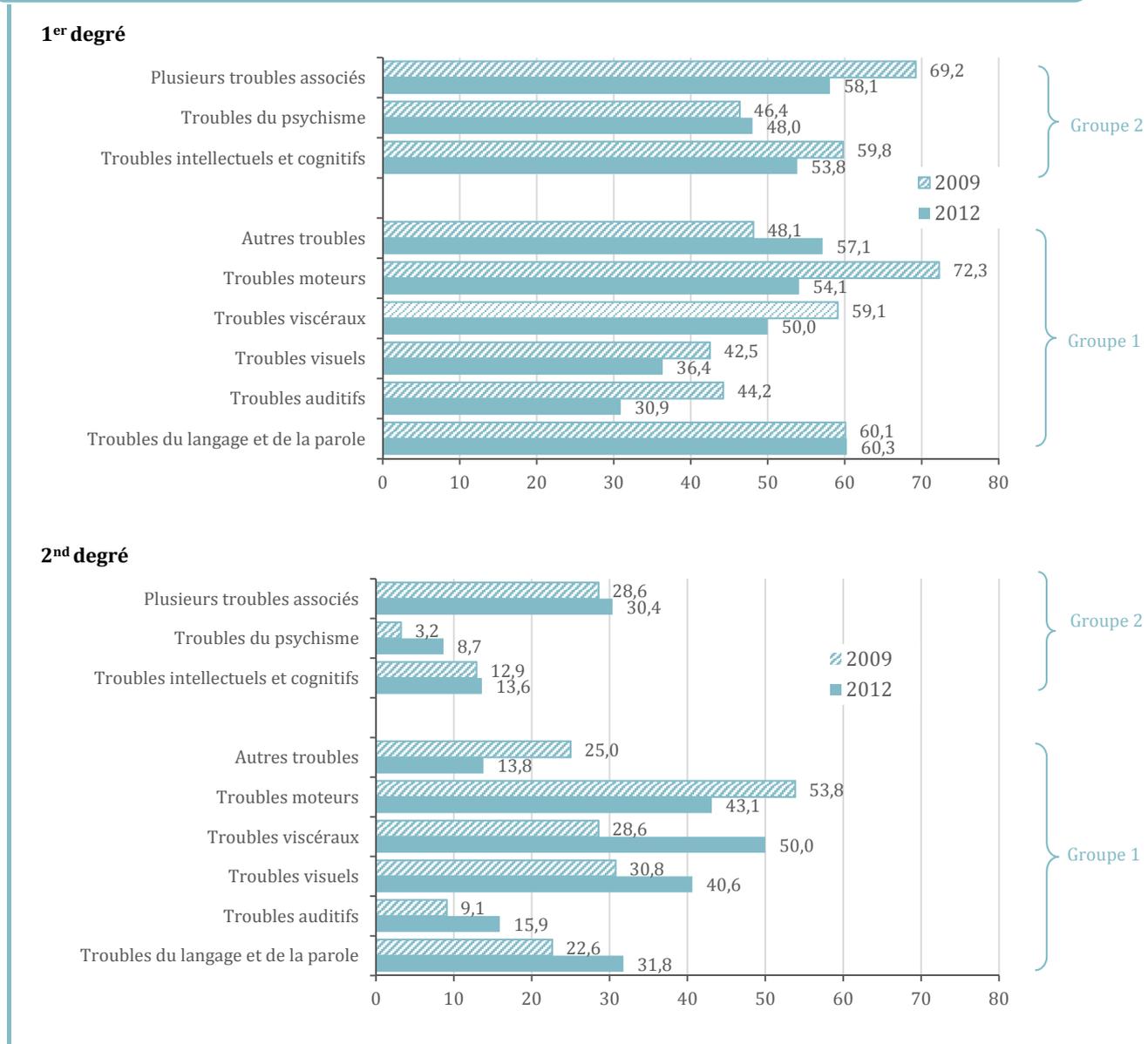


Source : REFSCOL - Inspection Académique

### L'évolution (2009-2012) de l'accompagnement par un AVS

Le nombre d'enfants scolarisés en classe ordinaire (hors CLIS et ULIS) est passé de 2 243 à 3 155 (+41%) et celui des enfants accompagnés d'une AVS est passé de 893 à 1 212 (+ 35,7%). Mais le pourcentage d'enfants bénéficiant d'un AVS n'a augmenté que pour les enfants du 2<sup>nd</sup> degré (passant de 13% à 19,3%) ; pour les enfants du 1<sup>er</sup> degré, il est passé de 55,5% à 52,3%. Cette évolution varie fortement selon les déficiences : dans le 1<sup>er</sup> degré, ce pourcentage reste stable ou diminue pour l'ensemble des déficiences (notamment pour les troubles moteurs). Par contre, dans le 2<sup>nd</sup> degré, la part des enfants accompagnés a augmenté pour l'ensemble des déficiences (à l'exception des troubles moteurs et « autre » déficience) et de façon plus importante pour les déficiences légères (groupe 2).

● Figure 13 : Pourcentage d'enfant scolarisés en classe ordinaire avec un AVS\* selon le type de déficience



\* Individuel ou mutualisé  
Source : REFSCOL - Inspection Académique

## La scolarisation dans les établissements hospitaliers et les établissements médico-sociaux

Les données et indicateurs dans ce chapitre concernent les enfants et adolescents ou jeunes adultes malades ou en situation de handicap accueillis et scolarisés exclusivement dans l'unité d'enseignement de l'établissement hospitalier ou médico-social.

Les jeunes scolarisés en milieu ordinaire qui bénéficient d'un suivi par un service d'éducation spéciale (SESSAD) ne font pas partie de ces statistiques.

1 870 enfants sur les 2 530 enfants accueillis dans les établissements du département sont scolarisés exclusivement dans les unités d'enseignement de ces établissements soit 73% de ces enfants.

Les jeunes porteurs de déficiences motrices représentent près de 300 enfants, soit 16,0% de l'ensemble de ces enfants. 153 enfants accueillis dans ces établissements ne sont pas scolarisés.

### Les jeunes scolarisés exclusivement en établissement hospitalier ou médico-social et les jeunes accueillis mais non scolarisés

● Tableau 22 : Les jeunes en situation de handicap exclusivement scolarisés dans les EH et EMS de la Haute-Garonne selon le type de déficience et le niveau d'enseignement en 2012-2013

2012-2013	Jeunes scolarisés								Jeunes accueillis non scolarisés	
	1 <sup>er</sup> degré		2 <sup>nd</sup> degré		Autre*		Total		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
<b>Groupe 1</b>										
Troubles du langage et de la parole	77	5,8	20	6,7	5	2,1	102	5,5	1	0,7
Troubles auditifs	61	4,6	13	4,4	3	1,3	77	4,1		
Troubles visuels	41	3,1	27	9,1	2	0,8	70	3,7		
Troubles viscéraux	8	0,6	2	0,7	3	1,3	13	0,7		
Troubles moteurs	164	12,3	100	33,6	35	14,8	299	16,0		
Autres troubles	49	3,7	1	0,3		0,0	50	2,7	6	3,9
<b>Total groupe 1</b>	<b>400</b>	<b>29,9</b>	<b>163</b>	<b>54,7</b>	<b>48</b>	<b>20,3</b>	<b>611</b>	<b>32,7</b>	<b>7</b>	<b>4,6</b>
<b>Groupe 2</b>										
Troubles intellectuels et cognitifs	409	30,6	0	0,0	69	29,2	478	25,6	70	45,8
Troubles du psychisme	394	29,5	112	37,6	38	16,1	544	29,1	43	28,1
Plusieurs troubles associés	133	10,0	23	7,7	81	34,3	237	12,7	33	21,6
<b>Total groupe 2</b>	<b>936</b>	<b>70,1</b>	<b>135</b>	<b>45,3</b>	<b>188</b>	<b>79,7</b>	<b>1259</b>	<b>67,3</b>	<b>146</b>	<b>95,4</b>
<b>Total général</b>	<b>1336</b>	<b>100,0</b>	<b>298</b>	<b>100,0</b>	<b>236</b>	<b>100,0</b>	<b>1870</b>	<b>100,0</b>	<b>153</b>	<b>100,0</b>

\* Autre formation professionnelle hors certification et Autre  
Source : Inspection Académique

## Les 6 000 jeunes<sup>1</sup> en situation de handicap dans les établissements scolaires de l'Éducation Nationale ou dans les établissements médico-sociaux

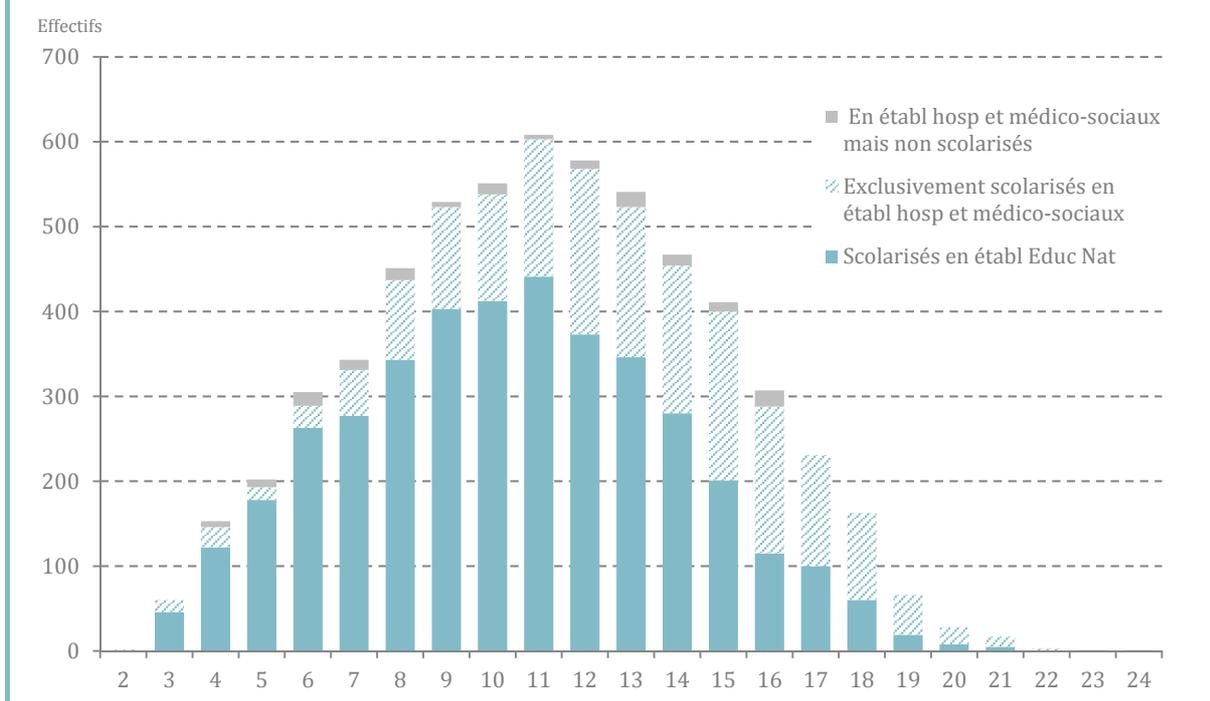
En 2012-2013, près de 6 000 jeunes de la Haute-Garonne, en situation de handicap et en âge d'être scolarisés, sont accueillis soit dans les établissements scolaires de l'Éducation nationale (66,5%), soit dans un établissement hospitalier ou médico-social où ils sont scolarisés (31%) ou non scolarisés (2,5%).

Le lieu d'accueil de ces enfants varie fortement selon l'âge : avant 12 ans les enfants sont plus souvent scolarisés en milieu ordinaire (de 73% à 92% contre 66% en moyenne) alors qu'à partir de 12 ans, cette part baisse avec l'âge et passe de 66% à 29% pour les jeunes de 20 ans. C'est à partir de 12 ans que la proportion d'enfants exclusivement scolarisés dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux augmente pour passer de 34% à 70% à 20 ans (contre 31% en moyenne).

Le lieu d'accueil varie aussi fortement en fonction du type de déficience : les jeunes atteints de trouble du langage et de la parole, de troubles intellectuels et cognitifs ou de troubles du psychisme sont proportionnellement plus souvent accueillis en milieu ordinaire (respectivement, 85,5%, 69% et 69% contre 66% en moyenne) ; les jeunes atteints de troubles moteurs, auditifs, visuels ou de plusieurs troubles associés, sont quant à eux proportionnellement plus nombreux dans les établissements médico-sociaux (respectivement, 54%, 42%, 48% et 42% contre 31% en moyenne).

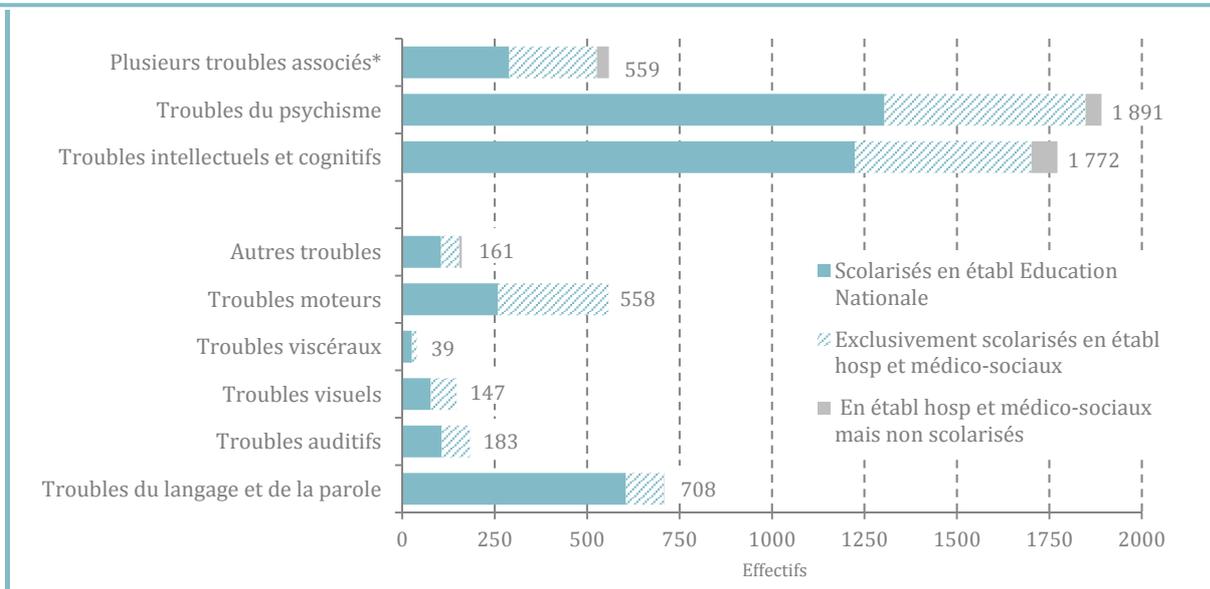
<sup>1</sup> Par ailleurs, 48 jeunes en situation de handicap sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole

● Figure 14 : Répartition des jeunes en situation de handicap selon l'âge et le lieu de scolarisation en 2012-2013



Source : REFSCOL - Inspection Académique - Exploitation Orsmip

● Figure 15 : Répartition des jeunes en situation de handicap selon la déficience et le lieu de scolarisation en 2012-2013



Source : REFSCOL - Inspection Académique - Exploitation Orsmip

## Les étudiants en situation de handicap

Plus de 820 étudiants en situation de handicap étaient inscrits dans l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2011-2012 en Midi-Pyrénées, soit une part de 8,2 pour 1 000 sur l'ensemble des étudiants.

● Tableau 23 : Type de déficiences des étudiants en situation de handicap en 2011-2012

	Effectif	%
Déficience visuelle	47	4,9
Déficience auditive	62	6,4
Troubles moteurs	253	26,3
Troubles intellectuels et cognitifs	11	1,1
Troubles du psychisme	142	14,8
Troubles viscéraux	111	11,5
Troubles du langage et de la parole	227	23,6
Plusieurs troubles associés	21	2,2
Autres troubles	88	9,1
<b>Ensemble</b>	<b>962</b>	<b>100,0</b>
<i>dont handicap temporaire</i>	<i>139</i>	<i>14,4</i>

Source : Ministère de l'enseignement et de la recherche – Exploitation ORSMIP

### 3.3 Les enfants et les jeunes de moins de 20 ans bénéficiant d'une compensation ou d'une aide individuelle

#### L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)

#### Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant un accord AEEH pour la 1<sup>ère</sup> fois

En 2012, plus de 1 300 enfants et jeunes de moins de 20 ans ont eu un accord AEEH pour la 1<sup>ère</sup> fois, soit 0,4% des moins de 20 ans.

Ce nombre a augmenté de plus de 37% entre 2010 et 2012. Cette augmentation est bien supérieure à celle observée pour la population des moins de 20 ans du département (+ 1,3%).

Rapporté à l'ensemble de la population de cet âge, le taux annuel d'accords varie, entre 2010 et 2012, de 0,3% à 0,4%.

L'augmentation la plus importante concerne le nombre d'enfants et jeunes de moins de 20 ans situés hors de l'agglomération toulousaine.

● Tableau 24 : Effectif et caractéristiques des jeunes bénéficiant pour la première fois de l'AEEH en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des jeunes bénéficiant de l'AEEH pour 1<sup>ère</sup> fois</b>	954		926		1 311		+ 37,4
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Garçons	69.2	659	66.9	619	70.5	923	+ 40,1
Filles	30.8	293	33.1	306	29.5	386	+ 31,7
<b>Taux de nouveaux bénéficiaires pour 100 jeunes de moins de 20 ans* (% et effectif)</b>	0.32	954	0.31	926	0.43	1 311	+ 37,4
<b>Répartition par âge des nouveaux bénéficiaires (% et effectif)</b>							
<6 ans	29.1	278	23.3	216	20.9	274	- 1,4
6 à 10 ans	44.0	420	42.3	391	45.5	596	+ 41,9
11 à 15 ans	18.7	178	26.7	247	26.9	353	+ 98,3
16 à 20 ans	8.2	78	7.7	71	6.7	88	+ 12,8
<b>Répartition des nouveaux bénéficiaires selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	73.1	667	69.1	612	64.4	825	+ 26,8
<i>dont...</i> Commune de Toulouse	37.1	338	31.9	283	28.9	370	+ 13,7
Toulouse métropole	58.1	530	54.0	478	47.9	613	+ 18,9
Reste du département (hors agglo)	26.9	245	30.9	274	35.6	456	+ 81,3

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :  
 Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse métropole : 56.9%  
 Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

## Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant un accord AEEH en cours

Plus de 5 300 enfants et jeunes de moins de 20 ans ont un accord AEEH en cours, soit 1,8% des moins de 20 ans, ce qui représente 54% des enfants et jeunes de moins de 20 ans reconnus en situation de handicap par la CDAPH.

Les deux tiers sont des garçons.

11,9% ont moins de 6 ans, soit 633 enfants.

● Tableau 25 : Effectif et caractéristiques des jeunes ayant un accord AEEH en cours en Haute-Garonne en 2012

	2012	
<b>Effectif des jeunes bénéficiant de l'AEEH</b>	<b>5 333</b>	
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>		
Garçons	66.0	3 505
Filles	34.0	1 810
<b>Taux de bénéficiaires pour 100 jeunes de moins de 20 ans</b> (% et effectif)	1.8	5 333
<b>Répartition par âge des bénéficiaires* (% et effectif)</b>		
<6 ans	11.9	633
6 à 10 ans	37.0	1 971
11 à 15 ans	30.9	1 645
16 à 20 ans	20.2	1 076
<b>Répartition des nouveaux bénéficiaires selon la zone géographique*</b> (% et effectif)		
Agglomération toulousaine	70.0	3 552
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	<i>31.1</i>	<i>1 580</i>
<i>Toulouse métropole</i>	<i>52.6</i>	<i>2 673</i>
Reste du département (hors agglo)	30.0	1 526

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

*Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :*

*Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse métropole : 56.9%*

*Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%*

## Les bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)

4 500 enfants handicapés bénéficient de l'AEEH versée par la Caisse d'Allocations Familiales\* en 2012. Leur nombre a augmenté de plus de 60% entre 2008 et 2012 (particulièrement pour la tranche d'âge entre 6 et 15 ans).

Les enfants et jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap bénéficiant de l'AEEH vivent au sein de 4 233 familles dont 1 319 sont des familles monoparentales, soit 31,2%.

1 900 perçoivent seulement une AEEH simple ; 1 500 perçoivent un complément de catégorie 2 ; 120 enfants perçoivent un complément de catégorie 5 ou 6 correspondant à la mobilisation d'un aidant à temps plein.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008, la PCH est ouverte aux enfants âgés de moins de 20 ans et les parents peuvent demander de bénéficier de la PCH à la place du complément AEEH.

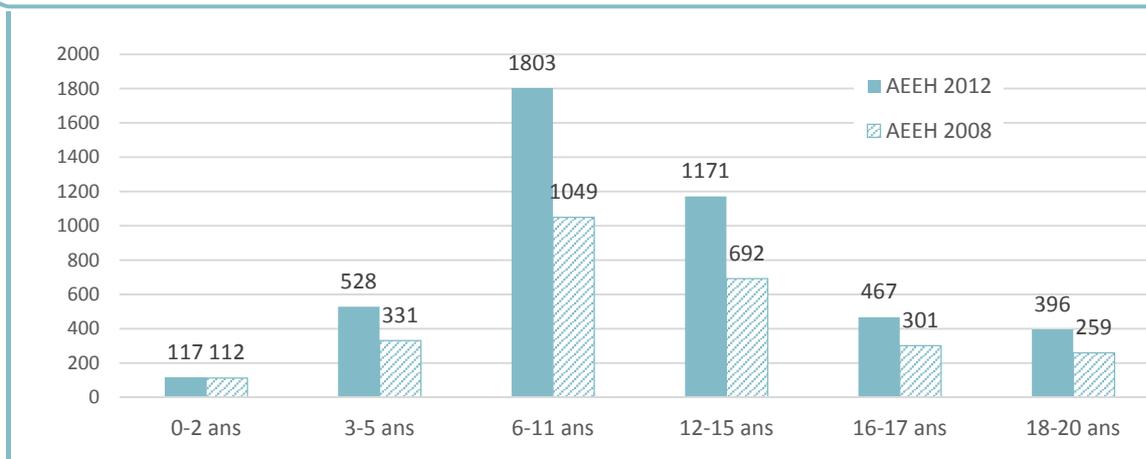
De 2008 à 2012, ce choix a été fait pour 353 enfants.

● Tableau 26 : Nombre et caractéristiques des enfants bénéficiant de l'AEEH en 2008 et 2012

	2008	2012	Évolution des effectifs 2008-2012 (%)
Nombre d'enfants bénéficiant de l'AEEH	2 744	4 482	+ 63,4
Taux pour 1000 enfants de moins de 20 ans	-	-	-
Nombre d'enfants avec AEEH simple	1 109	1 932	+ 74,2
Nombre d'enfants avec complément 5 ou 6	81	120	+ 48,1
Familles monoparentales avec AEEH	695 26,7%	1 319 31,2%	+ 89,8

Source : CAF31, cellule Études et Statistiques BCA 2012

● Figure 16 : Les enfants et les jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'AEEH en Haute-Garonne pour 2008 et 2012



Source : CAF31, cellule Études et Statistiques BCA 2008 et 2012

\* Hors MSA et régimes particuliers

## La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

### Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant un accord PCH pour la 1<sup>ère</sup> fois

Près de 40 enfants et jeunes de moins de 20 ans ont eu un accord PCH pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2012, soit un taux de 0,01% de nouveaux bénéficiaires sur l'ensemble des jeunes de moins de 20 ans. Entre 2008 et 2012, cet effectif est passé de 23 à 38.

● Tableau 27 : Effectif et caractéristiques des enfants et des jeunes de moins de 20 ans ayant pour la première fois des droits actifs à la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012	
<b>Effectif des jeunes ayant un accord PCH pour la 1<sup>ère</sup> fois</b>	23		22		38	
<b>Répartition par sexe (% et effectif)</b>						
Garçons	52.2	12	54.6	12	52.6	20
Filles	47.8	11	45.4	10	47.4	18
<b>Taux de nouveaux bénéficiaires pour 100 hab.* (% et effectif)</b>	0.01	23	0.01	22	0.01	38
<b>Répartition des personnes éligibles selon la zone géographique (% et effectif)</b>						
Agglomération toulousaine	65.2	15	84.2	16	82.9	29
<i>dont...</i>						
<i>Commune de Toulouse</i>	34.8	8	42.1	8	25.7	9
<i>Toulouse métropole</i>	65.2	15	68.4	13	54.3	19
Reste du département (hors agglo)	34.8	8	15.8	3	17.1	6

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :  
 Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse métropole : 56.9%  
 Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

## Les enfants et jeunes de moins de 20 ans bénéficiant de la PCH

Près de 500 enfants et jeunes de moins de 20 ans bénéficient de la PCH, soit 0,15% de cette tranche d'âge.

Entre 2010 et 2012, leur nombre a augmenté de près de 40%.

● Tableau 28 : Effectif et caractéristiques des enfants et des jeunes de moins de 20 ans ayant un accord PCH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des jeunes ayant un accord PCH</b>	332		418		466		+40,4
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Garçons	61.8	205	60.8	254	61.2	285	+39,0
Filles	38.2	127	39.2	164	38.8	181	+42,5
<b>Taux de bénéficiaires pour 100 jeunes de moins de 20 ans* (% et effectif)</b>	0.11	332	0.14	418	0.15	466	+40,4
<b>Répartition par âge des bénéficiaires (% et effectif)</b>							
<6 ans	8.7	29	4.8	20	5.2	24	-17,2
6 à 10 ans	35.6	118	33.9	142	35.8	167	+41,5
11 à 15 ans	24.4	81	27.8	116	29.6	138	+70,4
16 à 20 ans	31.3	104	33.5	140	29.4	137	+31,7
<b>Répartition des bénéficiaires de la PCH selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	72.9	229	71.3	281	72.0	321	+40,2
<i>dont...</i> <i>Commune de Toulouse</i>	32.2	101	31.0	122	30.5	136	+34,7
<i>Toulouse métropole</i>	53.8	169	54.1	213	53.6	239	+41,4
Reste du département (hors agglo)	27.1	85	28.7	113	28.0	125	+47,1

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

### 3.4 Les enfants et jeunes de moins de 20 ans dans les établissements et les services d'accueil et d'accompagnement

#### L'orientation vers un établissement ou service d'accueil et d'accompagnement

#### Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant pour la première fois une orientation vers un établissement ou service médico-social

Chaque année, 600 à 650 enfants et jeunes de moins de 20 ans bénéficient pour la première fois d'une orientation vers un établissement ou service médico-social, conformément au projet exprimé par la famille. Les trois quarts sont des garçons. 16% ont moins de 6 ans, soit plus de 100 enfants. Entre 2010 et 2012, leur nombre a augmenté de 6,6% ; cette augmentation est particulièrement nette pour les communes hors de l'agglomération toulousaine. Les orientations vers un service médico-social représentent près de la moitié de ces notifications et ont augmenté de 17%. Le nombre d'enfants ayant reçu une notification pour la première fois vers un établissement médico-social est resté relativement stable (370 à 380 enfants).

● Tableau 29 : Effectif et caractéristiques des jeunes de moins de 20 ans ayant pour la première fois une notification vers un ESMS en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des jeunes ayant une notification pour la première fois</b>	617		605		658		+6.6
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Garçons	75.0	459	68.6	413	72.8	479	+4.4
Filles	25.0	153	31.4	189	27.2	179	+17.0
<b>Taux de jeunes ayant une notification pour 100 jeunes de moins de 20 ans (% et effectif)</b>	0.21	617	0.20	605	0.22	658	
<b>Répartition par âge des jeunes ayant une notification* (% et effectif)</b>							
<6 ans	16.7	103	13.7	83	16.1	106	+2.9
6 à 10 ans	46.3	286	42.8	259	43.6	287	+0.3
11 à 15 ans	33.1	204	39.5	239	34.8	229	+12.3
16 à 20 ans	3.6	22	3.8	23	5.3	35	+59.0
>20 ans	0.3	2	0.2	1	0.2	1	----
<b>Répartition par zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	69.8	396	71.3	394	67.7	414	+4.5
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	35.8	203	33.9	188	32.6	201	-1.0
<i>Toulouse métropole</i>	56.3	319	55.2	305	52.5	321	+0.6
Reste du département (hors agglo)	30.2	171	28.7	159	32.3	198	+15.8
<b>Répartition par type d'orientation (% et effectif)</b>							
- IME	22.0	136	22.6	137	19.9	131	-3.7
- SESSAD (dont SAAAIS, SAFEP, SSEFIS)	44.1	272	44.8	271	48.6	320	+17.6
- ITEP	32.6	201	28.1	170	26.6	175	-12.9
- IEM	2.9	18	6.0	30	4.4	29	+61.1
- IES (déficient auditifs)	3.7	23	4.3	26	3.8	25	+8.7

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
- IES (déficient visuels)	0.5	3	0.7	4	0.8	5	----
- Établissement pour polyhandicapés	0.8	5	0.7	4	0.9	6	----
<b>Répartition selon le type de structure (% et effectif)</b>							
- Établissement médico-social	62.6	386	61.3	371	56.4	371	-3.9
- Service médico-social	44.1	272	44.8	271	48.6	320	+17.6

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

(1) Un même jeune pouvant avoir plusieurs notifications, le total dépasse 100% et l'effectif associé aux différents types d'orientations est supérieur à l'effectif total des personnes bénéficiant d'une orientation.

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

*Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :*

*Agglomération toulousaine : 70.8%*

*Toulouse métropole : 56.9%*

*Commune de Toulouse : 35.8%*

*Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%*

## Les enfants et jeunes de moins de 20 ans ayant une orientation en cours vers un établissement ou service médico-social en 2012

**4 000 enfants ou jeunes de moins de 20 ans bénéficient, conformément au projet exprimé par les familles, d'une orientation vers un établissement ou service médico-social, soit 1,3% de cette tranche d'âge.**  
**Près de 1 400 ont une notification en cours vers un service médico-social.**

● Tableau 30 : Effectif et caractéristiques des jeunes de moins de 20 ans ayant une notification en cours vers un ESMS en Haute-Garonne en 2012

	2012	
<b>Effectif des jeunes ayant une notification</b>	4 022	
<b>Répartition par sexe*</b> (% et effectif)		
Garçons	68.9	2 755
Filles	31.1	1 244
<b>Taux de jeunes ayant une notification pour 100 jeunes de moins de 20 ans</b> (% et effectif)	1.3	4 022
<b>Répartition par âge des jeunes ayant une notification</b> (% et effectif)		
<6 ans	6.7	270
6 à 10 ans	28.7	1 153
11 à 15 ans	44.8	1 803
16 à 20 ans	19.3	778
>20 ans	0.5	18
<b>Répartition par zone géographique*</b> (% et effectif)		
Agglomération toulousaine	70.0	2 657
<i>dont...</i>		
<i>Commune de Toulouse</i>	34.7	1 318
<i>Toulouse métropole</i>	54.2	2 057
Reste du département (hors agglo)	30.0	1 137
<b>Répartition par type d'orientation**</b> (% et effectif)		
- IME	32.2	1 295
- SESSAD (dont SAAAIS, SAFEP, SSEFIS)	34.7	1 395
- ITEP	24.3	976
- IEM	4.9	196
- IES (déficient auditifs)	5.6	224
- IES (déficient visuels)	1.6	63
- Établissement pour polyhandicapés	1.5	60
<b>Répartition selon le type de structure**</b> (% et effectif)		
- Établissement médico-social	70.0	2 814
- Service médico-social	34.7	1 395

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

\*\* Un même jeune pouvant avoir plusieurs notifications, le total dépasse 100% et l'effectif associé aux différents types d'orientations est supérieur à l'effectif total des personnes bénéficiant d'une orientation.

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

*Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :*  
*Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse métropole : 56.9%*  
*Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%*

## Les enfants et jeunes accueillis et accompagnés dans les établissements ou services d'accueil et d'accompagnement

### Les différents services et établissements du département

Près de 3 200 enfants et jeunes de moins de 20 ans ont été accueillis en 2010 dans les établissements et services médico-sociaux. Parmi eux, 830 soit près de 26% étaient accompagnés par un SESSAD.  
 1 270 enfants (soit 39,7%) présentaient des déficiences du psychisme ; plus de la moitié d'entre eux (716) étaient accompagnés au sein d'un ITEP.  
 800 enfants (soit 25%) étaient porteurs d'une déficience intellectuelle, plus de 7 sur 10 (570) étaient accueillis dans un IME.  
 Près de 280 enfants (8,8%) ont comme déficience principale une déficience motrice (130 sont accueillis en IEM).  
 254 (8,4%) ont comme déficience principale une déficience visuelle, 212 (6,6%) une déficience auditive.

● Tableau 31 : nombre d'enfants et jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap dans les différents services et établissements du département en 2010

Catégories FINESS	Total effectif présent	Total capacité déclarée répondants	%
SESSD	831	860	97
IME	875	845	104
ITEP	760	794	96
IEM	194	199	97
Institut pour déficients visuels	76	92	83
Institut pour déficients auditifs	105	90	117
Institut pour enfants déficients sensoriels, sourds, aveugles	279	262	106
Établissement expérimental pour enfants handicapés	16	14	114
Jardin d'enfants spécialisé	30	22	136
Ensemble	3 166	3 178	100

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les enfants accueillis dans les Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)

Plus de 830 enfants et jeunes de moins de 20 ans étaient accompagnés par un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) en 2010.  
 L'âge moyen à l'entrée était de 9,3 ans.  
 La moitié des enfants avaient moins de 12 ans. La durée de présence dans le service était de 2,2 ans en moyenne.  
 Plus de 300 enfants présentaient des troubles psychiques.

● Tableau 32 : Les enfants accueillis dans les SESSAD du département

	SESSAD	
	Effectif	%
Nombre de garçons	544	65,5
Nombre de filles	287	34,5
Ensemble	831	100,0
Age moyen à l'entrée	9,3 ans	
Moins de 6 ans	83	10,0
De 6 à 11 ans	325	39,1
De 12 à 15 ans	237	28,5
16 à 19 ans	179	21,5
20 ans et plus	7	0,8
Temps de présence moyen	2,2 ans	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 33 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les SESSAD du départe-

	SESSAD
Déficiences intellectuelles	175
Troubles du psychisme	327
Troubles de la parole et du langage	35
Déficiences auditives	91
Déficiences visuelles	127
Déficiences motrices	40
Pluri handicap	1
Polyhandicap	1
Aucune Déficience associée	24

Non réponse : 10

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les enfants accueillis dans les Instituts Médico-Éducatifs (IME)

Plus de 870 enfants étaient accueillis dans les IME en 2010.

L'âge moyen à l'entrée est de 10,4 ans.

Leur temps de présence moyen est de 3,7 ans.

65,4% sont porteurs de déficiences intellectuelles.

● Tableau 34 : Les enfants accueillis dans les IME du département

	IME	
	Effectif	%
Nombre de garçons	535	61,4
Nombre de filles	336	38,6
Ensemble	871	100,0
Age moyen à l'entrée	10,4 ans	
Moins de 6 ans	5	0,6
De 6 à 11 ans	228	26,2
De 12 à 15 ans	336	38,7
16 à 19 ans	256	29,5
20 ans et plus	44	5,1
Temps de présence moyen	3,7 ans	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 35 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les IME du département

	IME
Déficiences intellectuelles	570
Troubles du psychisme	222
Troubles de la parole et du langage	9
Déficiences auditives	1
Pluri handicap	14
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnel	1
Polyhandicap	32

Non réponse : 22

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les enfants accueillis dans les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP)

**760 enfants étaient accueillis dans les ITEP du département en 2010.**  
**Leur âge moyen à l'entrée est de 11 ans.**  
**80,4% sont des garçons.**  
**Leur temps de présence moyen est de 1,6 an.**

● Tableau 36 : Les enfants accueillis dans les ITEP du département

	ITEP	
	Effectif	%
Nombre de garçons	611	80,4
Nombre de filles	149	19,6
Ensemble	760	100,0
Age moyen à l'entrée	11 ans	
Moins de 6 ans	-	-
De 6 à 11 ans	268	35,3
De 12 à 15 ans	361	47,5
16 à 19 ans	131	17,2
20 ans et plus	-	-
Temps de présence moyen	1,64 an	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 37 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les ITEP du département

	ITEP
Déficiences intellectuelles	22
Troubles du psychisme	716
Troubles de la parole et du langage	4
Déficiences motrices	1
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnel	1
Aucune Déficiency associée	1

Non réponse : 15

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les enfants accueillis dans les Instituts d'Éducation Motrice (IEM)

194 enfants étaient accueillis en 2010 dans les Instituts d'Éducation Motrice (IEM).  
 Leur âge moyen à l'entrée est de 10,5 ans.  
 57,2% sont des garçons.  
 Leur temps de présence moyen est de 3,7 ans.

● Tableau 38 : Les enfants accueillis dans les IEM du département

	IEM	
	Effectif	%
Nombre de garçons	111	57,2
Nombre de filles	83	42,8
Ensemble	194	100,0
Age moyen à l'entrée	10,5 ans	
Moins de 6 ans	-	-
De 6 à 11 ans	60	30,9
De 12 à 15 ans	43	22,2
16 à 19 ans	79	40,7
20 ans et plus	12	6,2
Durée moyenne de séjour	3,7 ans	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 39 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les IEM du département

	IEM
Déficiences intellectuelles	7
Déficiences motrices	129
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnel	1
Polyhandicap	49
Autres	2

Non réponse : 6

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les enfants accueillis dans les établissements pour déficients sensoriels

**460 enfants étaient accueillis en 2010 dans des établissements pour déficients sensoriels.**

**Leur âge moyen à l'entrée est de 9,6 ans à 10,6 ans.**

**57 à 60% sont des garçons.**

**Leur temps de présence moyen est de 3,5 ans à 4,6 ans.**

● Tableau 40 : Les enfants accueillis dans les établissements pour déficients sensoriels du département en 2010

	Inst. déficients visuels		Inst. déficients auditifs		Inst. enfants déficients sensoriels, sourds, aveugles	
	Effectif	Effectif	%	%	%	%
Nombre de garçons	44	57,9	60	57,1	170	60,9
Nombre de filles	32	42,1	45	42,9	109	39,1
Ensemble	76	100,0	105	100,0	279	100,0
Age moyen à l'entrée	9,6 ans		9 ans		10,6 ans	
Moins de 6 ans	3	3,9	4	3,8	6	2,2
De 6 à 11 ans	15	19,7	33	31,4	78	28,0
De 12 à 15 ans	28	36,8	35	33,3	80	28,7
16 à 19 ans	25	32,9	31	29,5	86	30,8
20 ans et plus	5	6,6	2	1,9	29	10,4
Durée moyenne de séjour	4,6 ans		4,0 ans		3,5 ans	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 41 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les établissements pour déficients sensoriels du département

	Instituts déficients visuels	Instituts déficients auditifs	Inst. enfants déf. sensoriels, sourds, aveugles
Troubles du psychisme		1	
Troubles de la parole et du langage		42	58
Déficiences auditives		62	58
Déficiences visuelles	71		56
Déficiences motrices			107
Pluri handicap	5		

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

# 4. LES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

- 4.1 **L'orientation et l'insertion professionnelle** des adultes en situation de handicap
- 4.2 Les adultes bénéficiant d'une **prestation ou aide individuelle**
- 4.3 Les adultes dans les **établissements et les services d'accueil et d'accompagnement**

## 4.1 L'orientation et l'insertion professionnelle des adultes en situation de handicap

### La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Plus de 38 000 personnes en 2012 avaient une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), soit 3,7% de la population des 20 ans et plus. Parmi eux, 52% sont des hommes. La part des bénéficiaires d'une RQTH est particulièrement importante dans l'agglomération toulousaine et notamment dans la commune de Toulouse.

### Les personnes ayant un accord RQTH en cours au 31 décembre 2012

● Tableau 42 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant un accord RQTH en cours en Haute-Garonne en 2012

	2012	
<b>Effectif des personnes ayant un accord RQTH</b>	38 082	
<b>Répartition par sexe*</b> (% et effectif)		
Hommes	52.0	19 785
Femmes	48.0	18 297
<b>Taux de personnes RQTH selon l'âge pour 100 hab.*</b> (% et effectif)		
16 à 19 ans	0.7	445
20 à 59 ans	5.1	35 799
60 ans et plus	0.7	1 712
Ensemble	3.7	38 082
<b>Répartition des personnes RQTH selon la zone géographique*</b> (% et effectif)		
Agglomération toulousaine	73.4	26 930
<i>dont...</i> <i>Commune de Toulouse</i>	39.9	14 640
<i>Toulouse métropole</i>	58.9	21 604
Reste du département (hors agglo)	26.6	9 767

\*La somme des effectifs par zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

*Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :*  
*Agglomération toulousaine : 70.8%           Toulouse métropole : 56.9%*  
*Commune de Toulouse : 35.8%               Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%*

## Les personnes ayant pour la première fois un accord RQTH entre 2010 et 2012

Chaque année entre 3 500 à 4 000 personnes ont un accord pour la première fois d'une RQTH.  
Entre 2010 et 2012, l'effectif des RQTH accordées pour la première fois diminue de 4,2%.

● Tableau 43 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant pour la première fois la reconnaissance de travailleur handicapé en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des RQTH pour la 1ère fois</b>	3 776		3 954		3 616		- 4.2
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	51.0	1 927	50.6	2 002	48.7	1 760	- 8.7
Femmes	49.0	1 849	49.4	1 952	51.3	1 856	+ 0.4
<b>Taux de personnes étant pour la première fois RQTH selon l'âge pour 100 hab.* (% et effectif)</b>							
16 à 19 ans	0.19	129	0.27	179	0.24	162	+ 25.6
20 à 59 ans	0.52	3 586	0.53	3 704	0.48	3 374	- 5.9
60 ans et plus	0.02	46	0.02	56	0.03	70	+ 52.2
Ensemble	0.37	3 761	0.39	3 939	0.35	3 606	
<b>Répartition des nouvelles personnes RQTH selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	73.5	2 685	73.5	2 841	73.4	2 619	- 2.5
<i>dont...</i>							
<i>Commune de Toulouse</i>	39.4	1 438	39.5	1 525	38.4	1 371	- 4.7
<i>Toulouse métropole</i>	59.8	2 183	58.9	2 277	57.7	2 057	- 5.8
Reste du département (hors agglo)	26.5	967	26.5	1 023	26.6	949	- 1.9

\*La somme des effectifs par zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

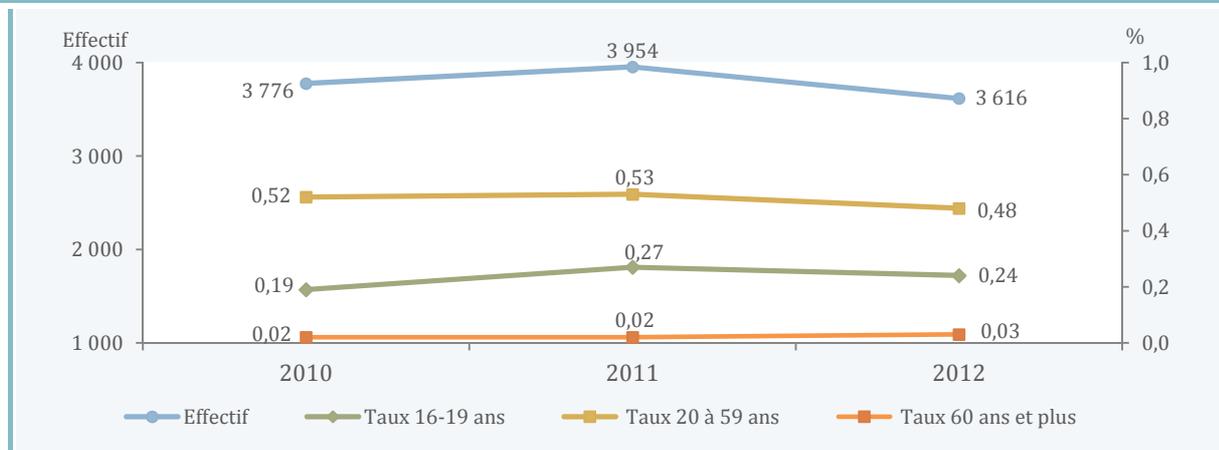
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 17 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants ayant un accord RQTH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

## Les personnes en situation de handicap bénéficiant d'une orientation CDAPH en lien avec le projet professionnel

En 2012, près de 31 000 personnes au total bénéficient d'une orientation CDAPH en lien avec le projet professionnel, soit 3% de l'ensemble de la population du département. Plus de 29 000 ont entre 20 et 59 ans, soit une proportion de 4,2% de cette tranche d'âge.

Entre 2010 et 2012, cet effectif a considérablement augmenté (plus 74%).

La part de ces bénéficiaires est particulièrement importante sur la commune de Toulouse.

Parmi ces personnes, près de 3 600 personnes ont une notification pour une orientation vers un ESAT, plus de 2 300 vers un Centre de Rééducation Professionnel.

● Tableau 44 : Effectif et caractéristiques des personnes bénéficiant d'une orientation pour leur insertion professionnelle en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes bénéficiant d'une orientation pour leur insertion professionnelle</b>	17 634		24 400		30 759		+ 74.4
<b>Répartition par sexe* (% et effectifs)</b>							
Hommes	54.2	9 561	52.8	12 872	52.0	15 978	+ 67.1
Femmes	45.8	8 073	47.2	11 528	48.0	14 781	+ 83.1
<b>Taux de personnes bénéficiant d'une orientation selon l'âge pour 100 hab.* (% et effectif)</b>							
16 à 19 ans	0.5	304	0.5	366	0.6	383	+ 26.0
20 à 59 ans	2.5	17 005	3.4	23 381	4.2	29 156	+ 71.5
60 ans et plus	0.1	263	0.2	570	0.4	1 116	+ 324.3
Ensemble	1.7	17 634	2.4	24 317	3.0	30 655	
<b>Répartition des personnes éligibles selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	74.4	12 469	74.0	17 336	73.7	21 941	+ 76.0
<i>dont...</i> <i>Commune de Toulouse</i>	41.9	7 022	41.2	9 654	40.5	12 068	+ 71.9
<i>Toulouse Métropole</i>	61.1	10 245	60.3	14 135	59.6	17 744	+ 73.2
Reste du département (hors agglo)	25.6	4 292	26.0	6 088	26.3	7 843	+ 82.7
<b>Types d'orientations** (% et effectifs)</b>							
Orientation vers le marché du travail	76.5	13 483	82.2	20 058	86.1	26 491	+ 96.5
Formation professionnelle, apprentissage	2.3	399	1.4	348	0.9	288	- 27.8
Orientation vers un centre de pré-orientation	7.5	1 317	6.8	1 649	6.5	2 010	+ 52.6
Orientation vers un CRP	9.0	1 594	8.2	1 997	7.6	2 341	+46.9
Orientation vers un ESAT	18.8	3 311	14.1	3 442	11.7	3 596	+8.6

\* La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

\*\* Une même personne pouvant avoir plusieurs orientations pour son insertion professionnelle, le total dépasse 100% et l'effectif associé aux différents types d'orientations est supérieur à l'effectif total des personnes bénéficiant d'une orientation.

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

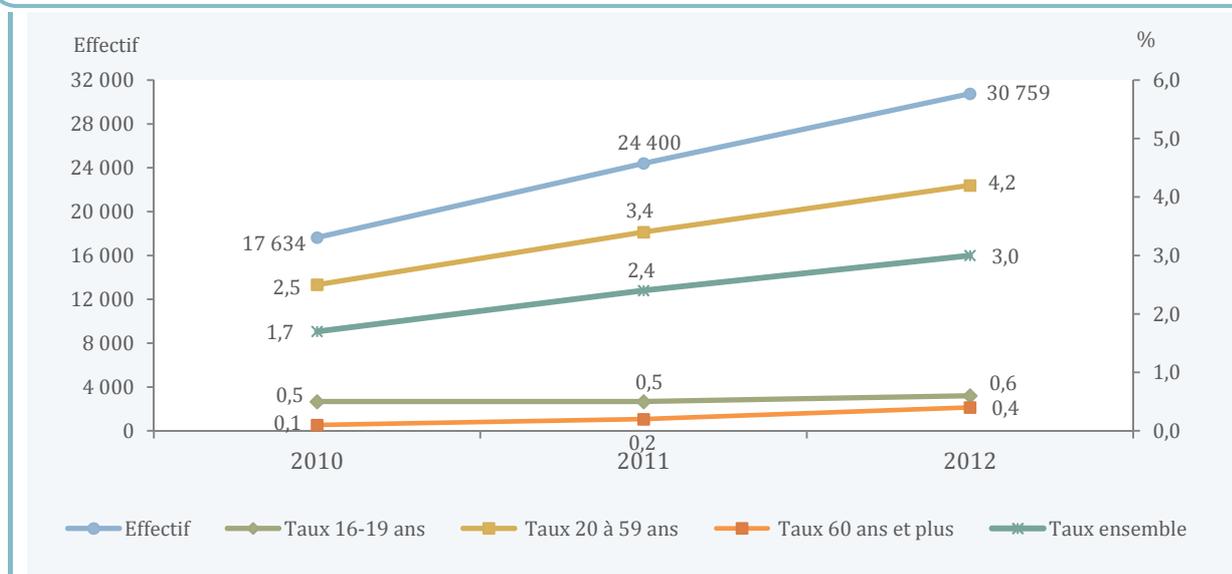
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse Métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 18 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiant d'une orientation pour leur insertion professionnelle en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

## Les personnes handicapées en milieu ordinaire de travail

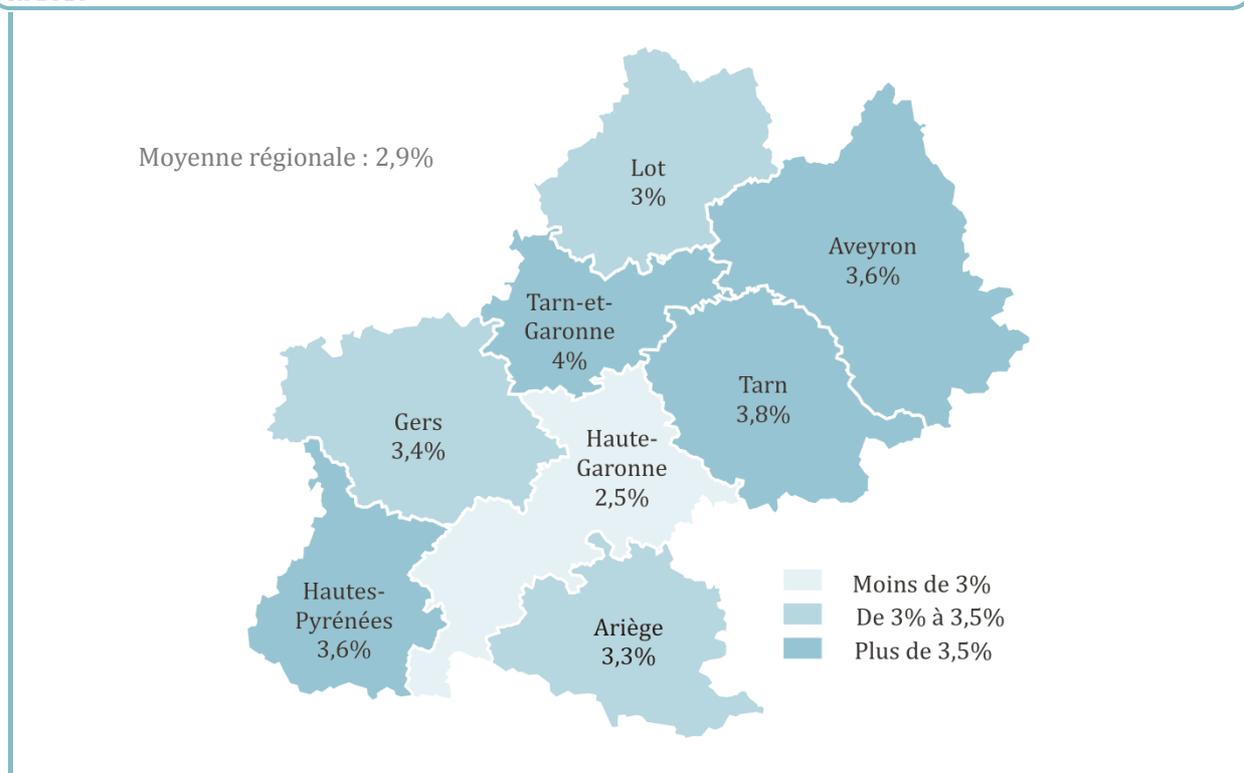
Les derniers résultats de l'analyse des Déclarations obligatoires d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) en 2010 dans les entreprises de plus de 20 salariés permettaient d'estimer que plus de 14 000 travailleurs handicapés travaillaient dans ces établissements dans la région. La Haute-Garonne rassemblait plus de la moitié de ces travailleurs (soit près de 7 300 personnes). La part d'emploi des travailleurs handicapés parmi les effectifs salariés y était cependant relativement faible (2,5% vs 2,9% en moyenne régionale), mais liée à la concentration des sièges d'entreprise dans ce département qui entraîne une surévaluation de la base d'assujettissement.

Dans la fonction publique, en Haute-Garonne en 2010, plus de 2 600 personnes bénéficiaient de l'obligation d'emploi, soit un taux de 5% sur l'ensemble des agents de la fonction publique. Parmi eux, 50% bénéficiaient d'une RQTH, 54,1% étaient des femmes ; leur nombre a augmenté de 42% ces cinq dernières années.

En 2011, près de 500 emplois étaient occupés par des personnes en situation de handicap travaillant dans les entreprises adaptées du département.

### Dans les établissements de 20 salariés et plus

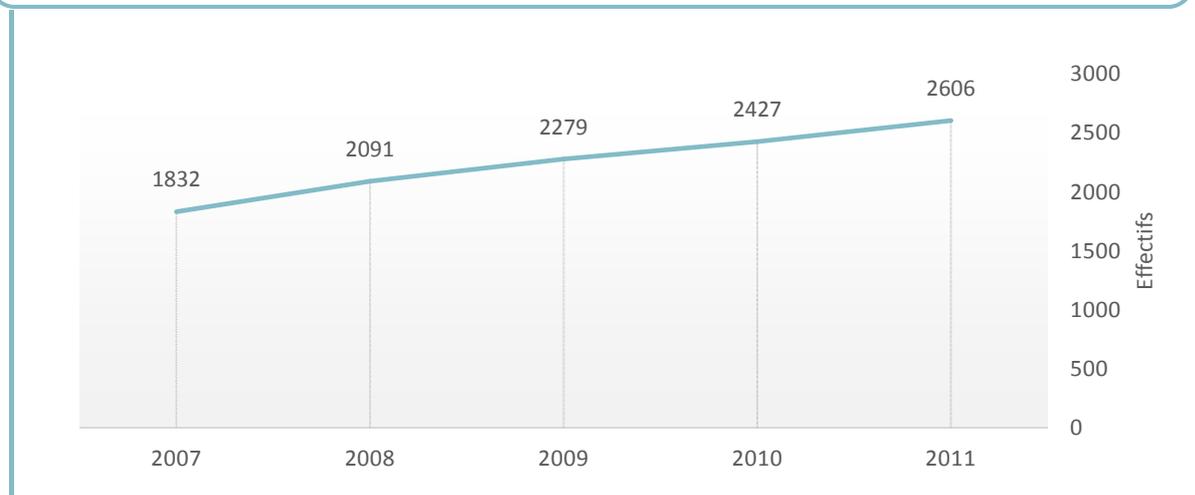
● Carte 1 : Taux d'emploi dans le secteur privé des travailleurs handicapés en équivalent temps plein par département en 2010



Source : Direccte, données DOETH brutes, traitement CarifOref Midi-Pyrénées. Champ : établissements sans accord spécifique, Midi-Pyrénées

## Dans la fonction publique

● Figure 19 : Évolution 2007-2011 de l'effectif des personnes bénéficiant de l'obligation d'emploi dans la fonction publique



Source : FIPHFP – Rapport d'activité local 2011

## Les personnes handicapées employées en milieu de travail protégé

1 760 personnes en situation de handicap peuvent être accueillies en milieu de travail protégé dans les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT). La Haute-Garonne est le département qui présente le taux d'équipement le plus faible de la région : 2,5 places pour 1 000 habitants. En 2010, les résultats de l'enquête ES permettaient de préciser le profil des personnes accueillies en ESAT : une majorité d'hommes (62%), une part relativement importante de personnes de plus de 50 ans (20%), 50% présentent comme déficience principale une déficience intellectuelle, 34% des troubles du psychisme.

### Les personnes accueillies dans les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Tableau 45 : Caractéristiques des personnes accueillies en ESAT en 2010

	ESAT	
	Effectif	%
Nombre d'hommes	972	62,0
Nombre de femmes	596	38,0
Ensemble	1568	100,0
Age moyen à l'entrée	<b>26,7 ans</b>	
Moins de 40 ans	784	50,0
De 41 à 50 ans	475	30,3
De 51 à 60 ans	302	19,3
60 ans et plus	7	0,4
Ancienneté moyenne (en années)	<b>13 ans</b>	

1 non répondant 187

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

Tableau 46 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les ESAT du département en 2010

	ESAT
Déficiences intellectuelles	776
Troubles du psychisme	531
Troubles de la parole et du langage	7
Déficiences auditives	28
Déficiences visuelles	21
Déficiences motrices	85
Pluri handicap	37
Déficiences viscérales	15
Autres déficiences	15
Polyhandicap	4
Non réponses	49

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## L'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

### Les personnes accompagnées en Centre de rééducation professionnelle (CRP)

Plus de 600 personnes peuvent être accueillies en Centre de Rééducation Professionnel (CRP) dans le département de la Haute-Garonne.

Les personnes accompagnées en CRP sont majoritairement des hommes (70%), pour moitié âgées de 40 ans ou moins, 51% présentent une déficience motrice en 2010.

● Tableau 47 : Caractéristiques des personnes accueillies en CRP en 2010

	CRP	
	Effectif	%
Nombre d'hommes	290	70,0
Nombre de femmes	124	30,0
Ensemble	414	100,0
Age moyen à l'entrée	<b>40,2 ans</b>	
Moins de 40 ans	190	45,9
De 41 à 50 ans	173	41,8
De 51 à 60 ans	51	12,3
60 ans et plus	0	0,0
Ancienneté moyenne (en années)	<b>0,3 ans</b>	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 48 : Les principales déficiences des adultes accueillis en CRP du département en 2010

	CRP
Déficiences intellectuelles	7
Troubles du psychisme	88
Troubles de la parole et du langage	2
Déficiences auditives	6
Déficiences visuelles	8
Déficiences motrices	212
Pluri handicap	32
Déficiences viscérales	44
Autres déficiences	11
Polyhandicap	-
Non réponses	4

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les placements Cap Emploi

En 2012, 415 contrats ont été signés dans le département pour des personnes en situation de handicap accompagnées par Cap Emploi, dont 334 placements conventionnels (contrat de 3 mois et plus, contrat en alternance, création d'activité).

Le pourcentage des personnes en situation de handicap accompagnées et en emploi durable à 6 mois est de 56%.

● Tableau 49 : Les données de Cap Emploi au 1<sup>er</sup> semestre 2012

	Contrats signés	Évol. N/N-1	Placements conventionnels*	Évol. N/N-1	% employeurs publics**	% de TH en emploi durable à 6 mois***	Taux d'offres satisfaites****
Cap Emploi Haute-Garonne	415	-10%	334	-12%	19%	56%	40%

\* Contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité

\*\* La part des employeurs publics est calculée sur les contrats de 3 mois et plus

\*\*\* Cette part correspond au nombre de travailleurs handicapés ayant accédé à un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois) dans les 6 mois après leur entrée en SPH4 (Service Cap emploi d'appui à l'accès à l'emploi)

\*\*\*\* Le taux d'offres satisfaites est le taux d'offres recueillies ayant donné lieu à au moins un recrutement

Source : Agefiph Midi-Pyrénées, tableau de bord n°17, bilan à fin septembre 2012

## Les services d'appui au maintien dans l'emploi par le réseau (SAMETH)

En 2012, 158 personnes en situation de handicap ont été maintenues en emploi dans le cadre d'une intervention des conseillers Sameth.

● Tableau 50 : Les données par Sameth au 1<sup>er</sup> semestre 2012

	Nb maintiens Sameth	Évol. N/N-1	% maintiens facilitation	% maintien ingénierie	Taux maintien facilitation	Taux maintien ingénierie
Sameth Haute-Garonne	158	+33%	46%	54%	89%	75%

Source : Agefiph Midi-Pyrénées, tableau de bord n°17, bilan à fin septembre 2012

## L'accès à la formation professionnelle

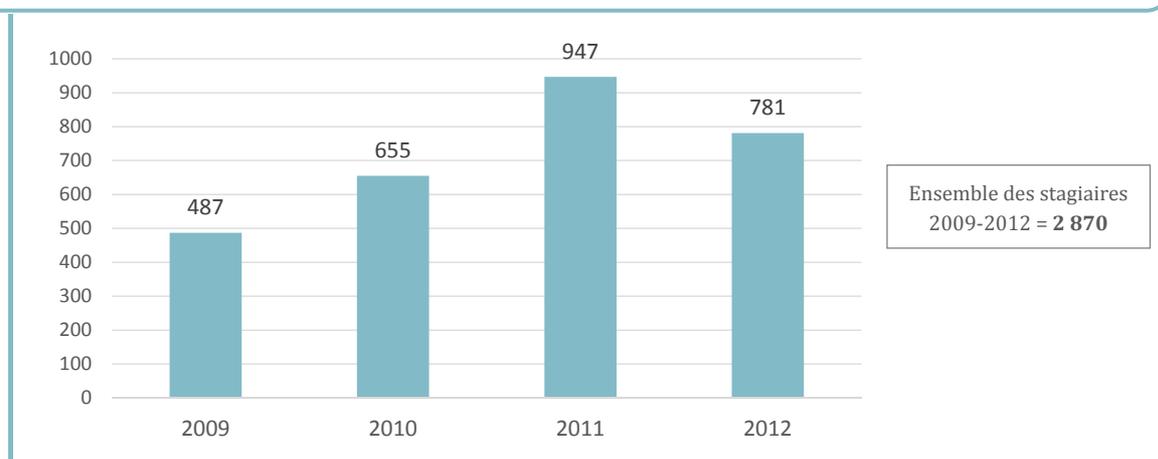
Entre 2009 et 2012, 2 870 personnes en situation de handicap ont pu bénéficier d'une formation professionnelle dans le cadre du Programme régional de formation professionnelle.

La part de ces personnes en situation de handicap sur l'ensemble des stagiaires est passée de 5,3% en 2009 à 8,6% en 2012. Entre 50 et 65 ans, cette part est de plus de 18%.

Parmi ces 2 870 personnes en situation de handicap, 670 avaient entre 50 et 65 ans, soit 23,3% de l'ensemble des personnes en situation de handicap ayant bénéficié d'une formation professionnelle.

## Les entrées en formation du Programme Régional de Formation Professionnelle

● Figure 20 : Effectifs des stagiaires handicapés de Haute-Garonne dans le programme régional de formation professionnelle de 2009 à 2012



Source : Conseil Régional, programme régional de formation professionnelle

## Les entrées en formation

● Tableau 51 : Les entrées en contrat en alternance au 1<sup>er</sup> semestre 2012

	Apprentissage		Professionnalisation	
	Public handicapé	Tout public	Public handicapé	Tout public
Haute-Garonne	28	935	51	1 299

Source : Agefiph Midi-Pyrénées, tableau de bord n°17, bilan à fin septembre 2012

## Les demandeurs d'emploi en situation de handicap

Plus de 8 000 demandeurs d'emploi en décembre 2012 étaient bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ils représentent 8,2% de l'ensemble des demandeurs d'emploi du département. Sur un an, leur nombre a augmenté de 13,7%, plus que l'ensemble des demandeurs d'emploi (+8,6%). Dans 40% des cas, ils ont plus de 50 ans (18% seulement pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Dans 50% des cas, ce sont des chômeurs de longue durée (39% pour l'ensemble). Dans 17% des cas, ils perçoivent le RSA (20% pour l'ensemble).

● Tableau 52 : Nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à fin décembre 2012

	DEFM BOE (cat A, B, C)		Ensemble DEFM (cat A, B, C)	
	Nombre	Évolution/an	Nombre	Évolution/an
Haute-Garonne	8 013	+13.7%	109 517	+8.6%
Midi-Pyrénées	21 103	+12.4%	227 913	+8.3%

\* catégorie A : inscrits et cherchant un emploi ; Catégories B, C : inscrits, occupés à temps partiel

Source : Pôle emploi

Pour en savoir plus : <http://www.observatoire-emploi-mp.fr/>

## Les bénéficiaires du RSA en situation de handicap

## Les personnes ayant un accord CDAPH en cours bénéficiaires du RSA

Parmi les personnes en situation de handicap reconnu par la MDPH, plus de 1 900 personnes sont bénéficiaires du RSA (1 500 du RSA socle).

La part de ces bénéficiaires résidant dans la commune de Toulouse est largement surreprésentée (59,7%) au regard de la répartition observée sur l'ensemble du département (35,8%).

Tableau 53: Personnes ayant un accord CDAPH en cours bénéficiaires du RSA en 2011 et 2012 en Haute-Garonne

	2011		2012	
<b>Effectif total</b>		1 579		1 930
<b>Part des bénéficiaires du RSA parmi l'ensemble des personnes ayant un accord CDAPH en cours (%)</b>		2.3		2.5
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>				
Hommes	49.8	786	48.2	931
Femmes	50.2	793	51.8	999
<b>Répartition par âge* (% et effectif)</b>				
<25 ans	0.6	9	0.8	16
25-59 ans	93.7	1 457	94.5	1 796
≥60 ans	5.7	89	4.7	89
<b>Répartition selon la zone géographique* (% et effectif)</b>				
Agglomération toulousaine	75.8	1 197	75.3	1 453
<i>dont... Commune de Toulouse</i>	60.7	959	59.7	1 153
<i>Toulouse métropole</i>	72.3	1 142	71.7	1 383
Reste du département (hors agglo)	24.2	382	24.7	477
<b>Répartition par type de RSA (% et effectif)</b>				
RSA socle	75.1	1 186	75.6	1 458
RSA mixte	12.3	194	10.5	203
RSA activité	5.7	137	9.5	184
RSA socle majoré	3.7	59	3.8	74
RSA activité majoré	0.2	3	0.6	11
<b>Répartition selon l'orientation décidée</b>				
Orientation pour insertion sociale hors CG	0.9	14	0.7	13
Orientation vers le département	64.6	1 020	62.9	1 214
Orientation vers pôle emploi	34.5	545	36.4	702
<b>Répartition par type d'accord CDAPH** (% et effectif)</b>				
- RQTH	94.3	1 489	94.3	1 820
- Orientation professionnelle	78.2	1 234	82.3	1 589
- Cartes (invalidité, priorité, stationnement)	21.3	336	23.6	456
- AAH	8.0	127	7.5	144
- PCH	1.9	30	2.2	42
- Orientation établissement médico-social	0.6	10	0.6	11
- Orientation service médico-social	0.3	5	0.6	12
- Autres accords	0.8	13	1.0	20

Source : Iodas MDPH - Exploitation Orsmip

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

\*\* le total dépasse 100% dans la mesure où une même personne peut avoir plusieurs accords CDAPH

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

**Pour en savoir plus :**

- L'emploi des travailleurs handicapés en Midi-Pyrénées dans les établissements de 20 salariés ou plus : bilan de l'année 2010. CarifOref Midi-Pyrénées, janvier 2013
- Les chiffres de l'emploi et du chômage des personnes handicapées : bilan à fin septembre 2012, tableau de bord n°17, Agefiph Midi-Pyrénées
- Rapport d'activité 2011 Midi-Pyrénées, Fiphfp
- Emploi et chômage des personnes handicapées. Synthèse stat' n°01, Dares, novembre 2012
- [www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr) > Espace professionnel > Observatoire handicap
- [www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr) > Études et statistiques > publications

## 4.2 Les adultes bénéficiant d'une prestation ou d'une aide individuelle

### L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

#### Les personnes ayant un accord AAH actif entre 2010 et 2012

Dans le département, plus de 23 000 personnes de plus de 20 ans (soit 2,4% des plus de 20 ans) sont reconnus éligibles à l'AAH par la CDAPH en raison d'une incapacité permanente égale ou supérieure à 80% (ou de 50 à 79% en cas de restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi).

Leur nombre a augmenté de plus de 15% entre 2010 et 2012 et plus particulièrement après 60 ans (+ 50%).

La part des personnes éligibles à l'AAH résidant dans la commune de Toulouse (43,9%) est surreprésentée au regard de la répartition de la population observée sur l'ensemble du département (35,8%).

Tableau 54 : Effectif et caractéristiques des personnes éligibles à l'AAH en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes éligibles à l'AAH</b>	20 032		21 778		23 162		+ 15.6
<b>Répartition par sexe* (% et effectifs)</b>							
Hommes	52.3	10 469	52.1	11 338	52.1	12 060	+15.2
Femmes	47.7	9 563	47.9	10 439	47.9	11 101	+16.1
<b>Taux de personnes éligibles selon l'âge pour 100 hab.* (% et effectif)</b>							
20 à 59 ans	2.6	18 240	2.8	19 639	2.9	20 496	+ 7.7
60 ans et plus	0.7	1 736	0.8	2 103	1.0	2 615	+ 50.0
Ensemble	2.1	20 032	2.3	21 778	2.4	23 162	+ 15.6
<b>Répartition des personnes éligibles selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	71.6	13 406	72.1	14 775	72.4	15 901	+ 18,6
<i>dont...</i>							
<i>Commune de Toulouse</i>	43.3	8 111	43.8	8 977	43.9	9 651	+ 19,0
<i>Toulouse métropole</i>	60.4	11 318	61.0	12 497	61.3	13 457	+ 18,9
Reste du département (hors agglo)	28.4	5 325	27.9	5 718	27.6	6 065	+ 13,9

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

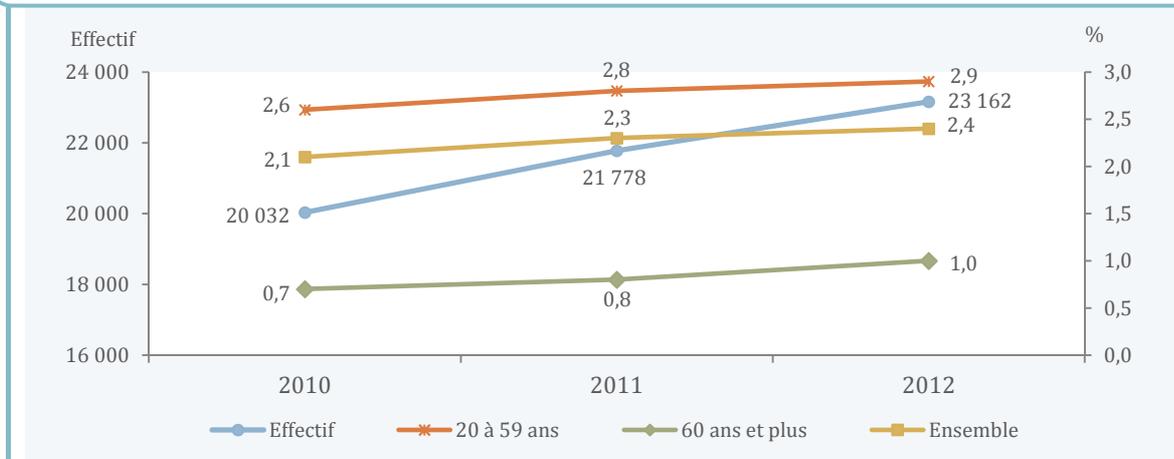
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 21 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants ayant un accord AAH actif en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

## Les personnes éligibles à l'AAH pour la première fois entre 2010 et 2012

Chaque année, entre 2 100 et 2 300 personnes de plus de 20 ans obtiennent pour la première fois un accord pour une AAH (soit 0,2% de la population du département). Ce nombre est resté stable entre 2010 et 2012.

La part des personnes résidant dans la commune de Toulouse est particulièrement importante (plus de 46,5%).

● Tableau 55 : Effectif et caractéristiques des personnes éligibles à l'AAH pour la première fois en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes éligibles à l'AAH pour la première fois</b>	2 129		2 281		2 146		+ 0.8
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	52.4	1 116	50.5	1 151	52.0	1 117	+ 0.09
Femmes	47.6	1 013	49.5	1 129	48.0	1 029	+ 1.6
<b>Taux de personnes éligibles pour la première fois selon l'âge pour 100 hab.* (% et effectif)</b>							
20 à 59 ans	0.29	2 012	0.30	2 084	0.28	1 955	- 2.8
60 ans et plus	0.04	106	0.07	182	0.07	176	+ 66.0
Ensemble	0.22	2 118	0.24	2 266	0.22	2 131	+ 0.6
<b>Répartition des personnes éligibles selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	77.3	1 537	77.8	1 683	76.1	1 584	+ 3.1
<i>dont...</i>							
<i>Commune de Toulouse</i>	50.1	996	48.5	1 048	46.5	969	- 2.7
<i>Toulouse métropole</i>	65.6	1 304	65.1	1 407	64.9	1 352	+ 3.7
Reste du département (hors agglo)	22.7	451	22.2	479	23.9	498	+ 10.4

\*La somme des effectifs par sexe, âge et zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

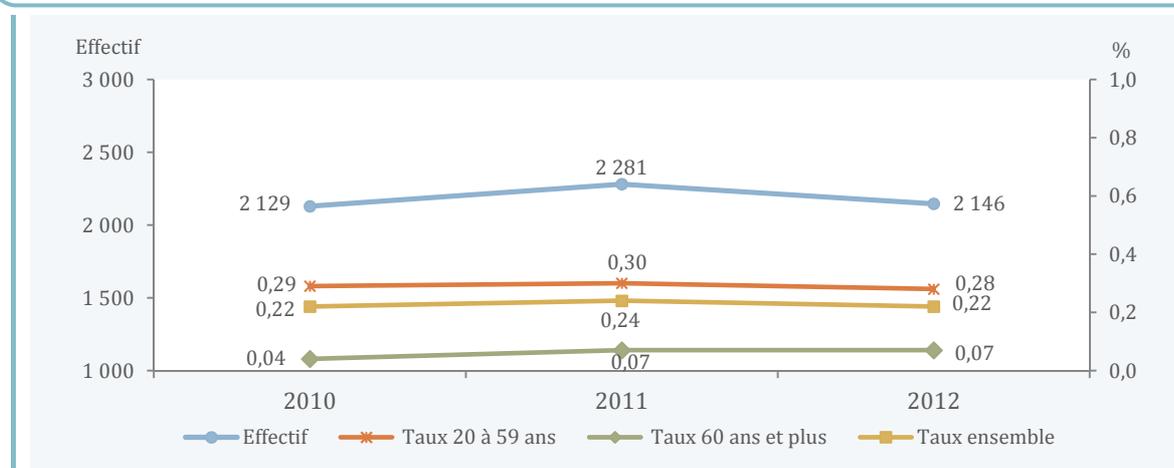
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 22 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants éligibles pour la première fois à l'AAH en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

## Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

En 2012, plus de 18 000 personnes (soit 1,4% de la population totale) ont fait valoir leurs droits auprès de la CAF et perçoivent l'AAH.

Entre 2008 et 2012, cet effectif a augmenté de 33,6%.

Cette augmentation est particulièrement importante à partir de 40 ans.

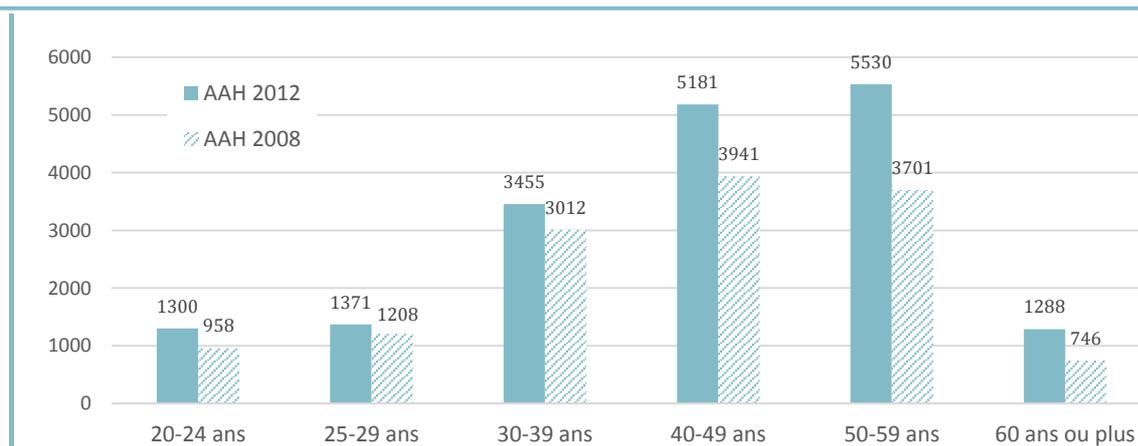
La part relative des allocataires vivant en famille monoparentale a augmenté : de 5,6% à 6,7% et celle des allocataires à bas revenus a diminué : de 43,9% à 39,1%, même si l'effectif a beaucoup augmenté (6 000 à 7 000).

● Tableau 56 : Les allocataires de l'AAH (CAF) en 2008 et 2012

		2008	2012
Nombre d'allocataires de l'AAH		13 567	18 128
Répartition hommes/femmes		52% vs 48%	52,1% vs 48,9%
Allocataires de l'AAH isolés	nombre	9 821	12 860
	%	72,4	70,9
Allocataires de l'AAH familles monoparentales	nombre	754	1 212
	%	5,6	6,7
Allocataires de l'AAH seule et sans ressources	nombre	3 211	3 944
	%	23,7	21,8
Allocataires de l'AAH à bas revenus	nombre	5 958	7 099
	%	43,9	39,1

Source : CAF31, cellule Études et Statistiques BCA 2008 et 2012

● Figure 23 : Les bénéficiaires de l'AAH en 2008 et 2012



Source : CAF31, cellule Études et Statistiques BCA 2008 et 2012

## La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

### Les personnes bénéficiaires de la PCH pour la première fois

Entre 2010 et 2012, chaque année en moyenne plus de 600 personnes âgées de plus de 20 ans ont eu pour la première fois un accord pour la PCH.

● Tableau 57 : Effectif et caractéristiques des personnes de 20 ans et plus ayant pour la première fois des droits actifs à la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012

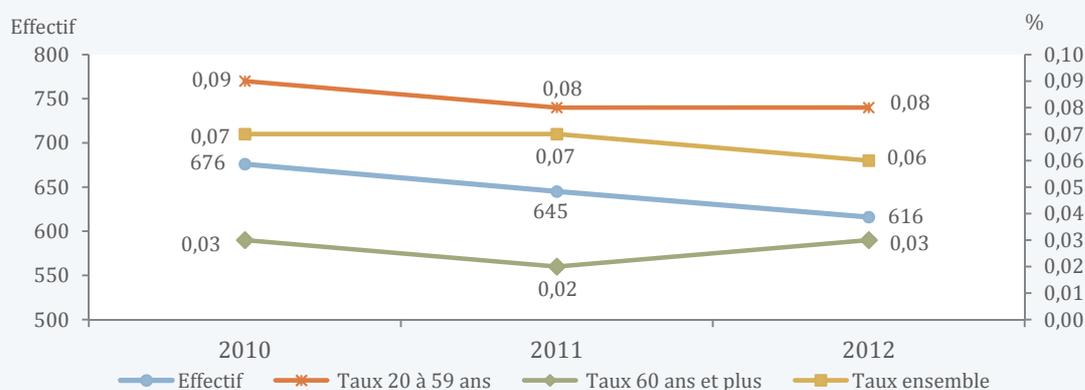
	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes ayant un accord PCH pour la 1ère fois</b>	676		645		616		-8.9%
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	47.0	318	51.2	330	51.5	317	-0.3%
Femmes	53.0	358	48.8	315	48.5	299	-16.5%
<b>Taux de nouveaux bénéficiaires selon l'âge pour 100 hab.* (% et effectif)</b>							
20 à 59 ans	0.09	611	0.08	582	0.08	541	-11.5%
60 ans et plus	0.03	65	0.02	62	0.03	75	+15.4%
Ensemble	0.07	676	0.07	645	0.06	616	-8.9%
<b>Répartition des personnes éligibles selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	73.9	481	72.0	452	70.3	415	-13.7%
<i>dont...</i>							
<i>Commune de Toulouse</i>	39.2	255	36.8	231	33.2	196	-23.1%
<i>Toulouse métropole</i>	61.9	403	59.9	376	55.8	329	-16.4%
Reste du département (hors agglo)	26.1	170	28.0	176	29.7	175	+2.9%

\*La somme des effectifs par zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :  
 Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse métropole : 56.9%  
 Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 24 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiaires pour la première fois de la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

## Les personnes bénéficiaires de la PCH

5 800 adultes de plus de 20 ans sont bénéficiaires de la PCH, soit 0,6% de la population du département.

Entre 2010 et 2012, ce taux reste stable mais le nombre de bénéficiaires de la PCH a augmenté de plus de 20%, augmentation bien supérieure à celle de la population générale (1,6%).

L'augmentation a été particulièrement nette pour les personnes de 60 ans et plus (plus 52,4%) même si elle ne concerne que près de 1 000 personnes sur l'ensemble des 5 800 bénéficiaires.

Au regard de la répartition de la population départementale, il existe une légère sous-représentation de ces bénéficiaires dans les communes hors de l'agglomération toulousaine.

● Tableau 58 : Effectif et caractéristiques des personnes de 20 ans et plus ayant un accord PCH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif des personnes ayant un accord PCH</b>	4 725		5 730		5 806		+ 22.9
<b>Répartition par sexe* (% et effectif)</b>							
Hommes	48.3	2 283	48.5	2 778	48.9	2 839	+ 24.4
Femmes	51.7	2 442	51.5	2 952	51.1	2 967	+ 21.5
<b>Taux de personnes bénéficiaires de la PCH selon l'âge pour 100 hab.* (% et effectif)</b>							
20 à 59 ans	0.6	4 086	0.7	4 863	0.7	4 827	+ 18.1
60 ans et plus	0.3	639	0.3	858	0.4	974	+ 52.4
Ensemble	0.5	4 725	0.6	5 721	0.6	5 801	+ 22.8
<b>Répartition des bénéficiaires de la PCH selon la zone géographique* (% et effectif)</b>							
Agglomération toulousaine	73.1	3 258	73.4	3 994	72.5	4 036	+ 23.9
<i>dont...</i>							
<i>Commune de Toulouse</i>	36.7	1 636	37.2	2 025	36.8	2 049	+ 25.2
<i>Toulouse métropole</i>	57.1	2 544	57.7	3 139	58.4	3 250	+ 27.8
Reste du département (hors agglo)	26.9	1 197	26.6	1 447	27.5	1 529	+ 27.7

\*La somme des effectifs par zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :

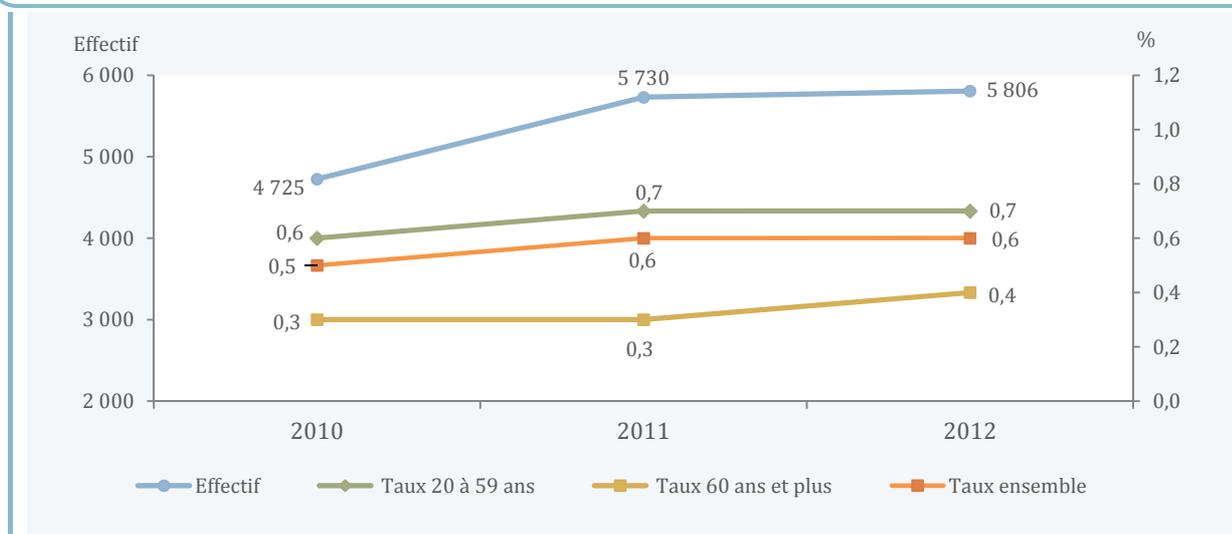
Agglomération toulousaine : 70.8%

Toulouse métropole : 56.9%

Commune de Toulouse : 35.8%

Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 25 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiaires de la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

### 4.3 Les adultes dans les établissements et les services d'accueil et d'accompagnement

#### L'orientation des adultes en situation de handicap vers les Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS)

#### Les adultes bénéficiant d'une orientation en cours vers un ESMS entre 2010 et 2012 et le type d'orientation

En 2012, près de 4 300 personnes de 20 ans et plus bénéficient d'une orientation vers un ESMS (hors ESAT).

Entre 2010 et 2012, leur nombre a augmenté de plus de 8,6%. L'augmentation a été particulièrement importante pour les personnes de 60 ans et plus (de 239 à 322 personnes).

● Tableau 59 : Effectif et caractéristiques des personnes de 20 ans et plus ayant une notification en cours vers un ESMS en Haute-Garonne de 2010 à 2012

	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
<b>Effectif</b>	3 927		4 366		4 265		+8,6
<b>Répartition par sexe*</b> (% et effectif)							
Hommes	58,7	2 304	59,4	2 593	60,3	2 572	+11,6
Femmes	41,3	1 623	40,6	1 773	39,7	1 693	+4,3
<b>Taux de personnes ayant une notification vers un ESMS selon l'âge pour 100 hab.*</b> (% et effectif)							
20 à 59 ans	0,53	3 687	0,58	4 079	0,56	3 945	+7,0
60 ans et plus	0,10	239	0,11	286	0,12	322	+34,7
Ensemble	0,42	3 927	0,46	4 366	0,44	4 265	+8,6
<b>Répartition par zone géographique*</b> (% et effectif)							
Agglomération toulousaine	62,2	2 240	63,3	2 540	56,7	2 248	+0,4
<i>dont...</i>							
<i>Commune de Toulouse</i>	22,5	809	24,2	970	22,9	909	+12,4
<i>Toulouse métropole</i>	42,1	1 518	43,9	1 759	45,4	1 800	+18,6
Reste du département (hors agglo)	37,8	1 364	36,7	1 470	43,3	1 716	+25,8
<b>Répartition par type d'orientation**</b> (% et effectif)							
- Foyer de vie/occupationnel	37,5	1 474	35,6	1 555	30,9	1 317	-10,7
- MAS	23,6	925	21,5	940	19,6	836	-9,6
- FAM	22,1	866	21,6	945	20,6	880	+1,6
- Foyer d'hébergement	10,5	414	11,6	505	12,1	514	+24,2
- Etab. médico-social non-précisé	3,0	118	3,4	150	3,2	137	+16,1
- SAVS	20,7	811	19,6	857	14,2	607	-25,2
- SAMSAH	6,8	266	9,0	391	7,4	317	+19,2
- Service médico-social non-précisé	1,9	76	3,0	129	2,6	110	+44,7

Répartition selon le type de structure (% et effectif)	2010		2011		2012		Évolution des effectifs 2010/2012 (%)
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	
- Établissement médico-social	96.7	3 797	93.8	4 095	86.4	3 684	-3,0
- Service médico-social	29.4	1 153	31.5	1 377	24.2	1 034	-10.3

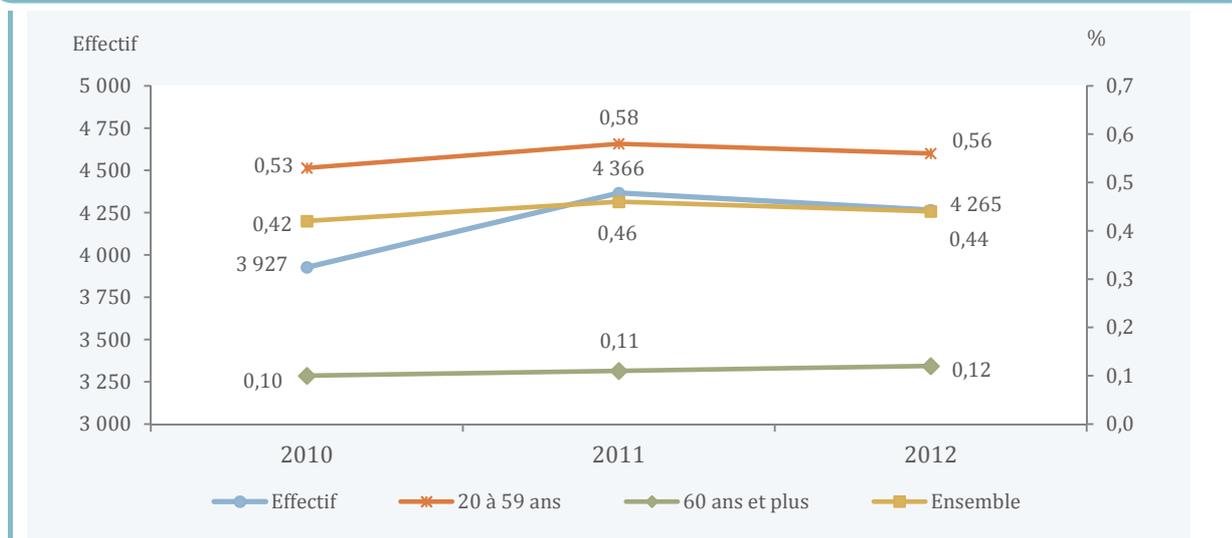
\*La somme des effectifs par zone géographique peut être différente de l'effectif total en raison de données manquantes

\*\* Une même personne pouvant avoir plusieurs notifications le total dépasse 100%

Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

Part des différentes zones géographiques dans la population totale du département :  
 Agglomération toulousaine : 70.8%      Toulouse métropole : 56.9%  
 Commune de Toulouse : 35.8%      Communes hors agglomération toulousaine : 29.2%

● Figure 26 : Évolution du nombre et de la part de personnes pour 100 habitants ayant une notification en cours vers un ESMS en Haute-Garonne de 2010 à 2012



Source : Iodas MDPH Exploitation Orsmip

● Tableau 60 : Évolution des bénéficiaires de l'aide sociale Personnes handicapées de 2010 à 2012

	2010	2011	2012
Hébergement	1 941	2 021	2 081

Source : Conseil Général 31

## L'accueil des adultes en situation de handicap dans les établissements et services d'accueil et d'accompagnement

### Les différents services et établissements du département

En 2010, plus de 3 230 adultes en situation de handicap étaient accueillis dans des établissements et des services médico-sociaux du département.

Parmi eux, 579 (soit 17,9%) étaient accompagnés par un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou un Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH). Près de 550 personnes étaient accueillies en Maison d'accueil spécialisée (MAS), plus de 460 personnes ou en Foyer d'accueil médicalisé (FAM).

Les MAS et les FAM reçoivent des personnes adultes handicapées dont la dépendance rend nécessaire l'association d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence, ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

● Tableau 61 : Nombre de personnes en situation de handicap dans les différents services et établissements du département en 2010

Catégories Finess	Total effectif présent	Total capacité déclarée répondants	%
Maisons d'accueil spécialisées (MAS)	547	541	101,1
Foyers d'accueil médicalisés (FAM)	462	468	98,7
Foyers occupationnels et foyers de vie	885	899	98,4
Foyers d'hébergement	592	630	94,0
SAVS et SAMSAH	579	632	91,6
Établissements d'accueil temporaire	17	15	113,3
Établissements expérimentaux	148	100	148,0
Ensemble	3 230	3 285	98,3

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les adultes accueillis en MAS, FAM ou foyers de vie

La population des Maisons d'accueil spécialisées (MAS) est composée essentiellement de personnes en situation de polyhandicap ou porteurs de déficience intellectuelle. Dans les Foyers d'accueil médicalisés (FAM), les personnes présentant une déficience intellectuelle (250 personnes) et celles présentant une déficience du psychisme (117) sont les plus nombreuses. Les foyers de vie occupationnels reçoivent des adultes handicapés (885) qui disposent d'une certaine autonomie, sans pouvoir exercer un travail, même dans une structure de travail protégé.

● Tableau 62 : Les adultes accueillis dans les MAS, FAM ou foyers de vie du département en 2010

	MAS		FAM		Foyers de vie	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nombre d'hommes	278	50,8	270	58,4	535	60,5
Nombre de femmes	269	49,2	192	41,6	350	39,5
Ensemble	547	100,0	462	100,0	885	100,0
Age moyen à l'entrée	28,2 ans		35,2 ans		28,7 ans	
0- 40 ans	245	44,8	213	46,1	386	43,5
De 41 à 50 ans	161	29,4	106	22,9	244	27,5
De 51 à 60 ans	100	18,3	114	24,7	201	22,7
Plus de 60 ans	41	7,5	29	6,3	56	6,3
Ancienneté moyenne (en années)	13,5 ans		7,5 ans		13,6 ans	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 63 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les MAS, FAM ou foyers de vie du département en 2010

	MAS	FAM	Foyers de vie
Déficiences intellectuelles	240	250	535
Troubles du psychisme	30	117	207
Troubles de la parole et du langage		1	2
Déficiences auditives		1	6
Déficiences visuelles	1	3	12
Déficiences motrices	21	25	86
Pluri handicap	11	5	4
Déficiences viscérales, métaboliques et nutritionnelles			1
Polyhandicap	239	4	5
Autres déficiences		56	1
Non réponse	5		26

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les adultes accueillis dans les foyers d'hébergement

En 2010, près de 600 personnes étaient accueillies en foyer d'hébergement, essentiellement des travailleurs d'ESAT, mais aussi des personnes travaillant en entreprises adaptées ou en milieu ordinaire.

Plus de 60% présentaient une déficience intellectuelle (369 personnes).

● Tableau 64 : Les adultes accueillis dans les foyers d'hébergement du département en 2010

	Foyers d'hébergement	
	Effectif	%
Nombre d'hommes	383	64,7
Nombre de femmes	209	35,3
Ensemble	592	100,0
Age moyen à l'entrée	27,9 ans	
0- 40 ans	295	49,7
De 41 à 50 ans	165	27,8
De 51 à 60 ans	129	21,8
Plus de 60 ans	4	0,7
Ancienneté moyenne (en années)	11,7 ans	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 65 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les foyers d'hébergement du département en 2010

	foyers d'hébergement
Déficiences intellectuelles	369
Troubles du psychisme	165
Troubles de la parole et du langage	2
Déficiences auditives	14
Déficiences visuelles	4
Déficiences motrices	11
Pluri handicap	3
Déficiences viscérales, métaboliques et nutritionnelles	2
Polyhandicap	1
Autres déficiences	3
Non réponse	19

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

## Les adultes pris en charge par les SAVS et par les SAMSAH

En 2010, près de 600 adultes étaient pris en charge dans les SAVS et les SAMSAH du département qui réalisent un accompagnement adapté.

Les déficiences intellectuelles (141 personnes) et les troubles du psychisme (172 personnes) sont les deux principales déficiences qui affectent les personnes accueillies dans ces services.

● Tableau 66 : Les adultes accueillis dans les SAVS et SAMSAH du département en 2010

	SAVS et SAMSAH	
	Effectif	%
Nombre d'hommes	313	54,1
Nombre de femmes	266	45,9
Ensemble	579	100,0
Age moyen à l'entrée	38,4 ans	
0- 40 ans	260	44,9
De 41 à 50 ans	167	28,8
De 51 à 60 ans	125	21,6
Plus de 60 ans	27	4,7
Ancienneté moyenne (en années)	3,8 ans	

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées

● Tableau 67 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les SAVS et SAMSAH du département en 2010

	SAVS et SAMSAH
Déficiences intellectuelles	141
Troubles du psychisme	172
Troubles de la parole et du langage	0
Déficiences auditives	6
Déficiences visuelles	16
Déficiences motrices	40
Pluri handicap	2
Déficiences viscérales, métaboliques et nutritionnelles	4
Polyhandicap	0
Autres déficiences	3
Non réponse	195

Source : Drees - Enquête ES 2010 - Exploitation ARS Midi-Pyrénées



## 5. ANALYSES COMPLÉMENTAIRES SUR CERTAINES SITUATIONS DE HANDICAP

- 5.1 **Le profil des bénéficiaires de la PCH** avec une aide humaine à domicile de plus de 12 heures et qui ont une notification vers un ESSMS
- 5.2 **Les troubles des apprentissages**
- 5.3 **Les troubles envahissant du développement**

## 5.1 Le profil des bénéficiaires de la PCH avec une aide humaine à domicile de plus de 12 heures par jour et qui ont une notification vers un ESSMS

### Quelques repères chiffrés :

En 2012, parmi les **4 000 personnes bénéficiant d'une PCH aide humaine**, 767 personnes ont obtenues, conformément à leur demande, une notification pour une orientation vers un ESSMS.

Parmi elles, 60 ont une aide humaine de plus de 12 heures par jour et vivent à domicile.

**Le profil de ces situations de handicap** a pu être précisé à partir de l'analyse de quelques indicateurs extraits de 51 dossiers anonymisés (32 personnes bénéficiant d'une aide pour une durée de 12 à 18 heures par jour, 19 de plus de 18 heures par jour).

- Parmi ces personnes, il y a autant d'hommes que de femmes et 21 (soit 40%) ont entre 20 et 30 ans ;
- 12 personnes (soit 23,5%) vivent seules (dont 8 qui ont une aide de plus de 18 heures par jour) ;
- 7 personnes (soit 14%) vivent avec un parent isolé ;
- 18 personnes (soit 35,3%) vivent dans leur famille ;
- 7 personnes (14%) sont en couple.

### En termes de diagnostics et de problèmes à l'origine du handicap :

- Les maladies et les spécificités génétiques à l'origine du handicap (trisomie ou malformation ou affections néonatales...) sont identifiées dans 14 cas (soit 27,5%)
- Les déficits post traumatiques : 7 cas (soit 13,7%).
- Les maladies dégénératives (myopathie, SEP, SLA) : 10 cas (soit près de 20%).
- Dans 5 cas, d'autres pathologies sont mentionnées (dont 3 AVC).

Seules 8 personnes (15,7%) ne présentent qu'une déficience mentale. Dans tous les autres cas, les déficiences motrices prédominent plus ou moins associées à des troubles du langage, de la déglutition, ou des troubles viscéraux mais aussi parfois à une déficience mentale.

La grande majorité présente des difficultés absolues pour les actes essentiels (mobilité, entretien) et nécessitent des soins ou des traitements nocturnes.

Dans la moitié des cas l'aidant principal est un des deux parents qui est alors salarié. Dans 15% des cas la présence d'aidants professionnels est nécessaire jour et nuit.

## 5.2 Les troubles des apprentissages

### Quelques repères chiffrés :

- À partir des bases de données de l'inspection d'académie, on identifie plus **de 600 enfants et adolescents** scolarisés en milieu ordinaire (362 dans le premier degré, 243 dans le second degré) présentant comme déficience principale un trouble du langage et de la parole (déficience codée par le référent éducateur) et bénéficiant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
- 27 d'entre eux sont en CLIS, 23 dans un ULIS, 202 dans le primaire (soit 60,3%) bénéficient d'une auxiliaire de vie en classe ordinaire, 75 (soit 31,8%) dans le secondaire.
- Par ailleurs, 100 enfants présentant ce même type de déficience sont scolarisés exclusivement dans un EMS ou un établissement hospitalier.

### La place du Centre d'Évaluation des Troubles du Langage et des Difficultés d'Apprentissage dans le dispositif

Ce centre est le centre de référence régional pour ces troubles. Il permet leur évaluation par une équipe multidisciplinaire. Il est rattaché à l'unité neuro-pédiatrique de l'hôpital des enfants du Chu de Toulouse.

En 2011, 321 enfants ont été vus en bilan de neuropsychologue et 343 enfants ont été vus en consultation.

Ce centre participe à la formation des professionnels de santé dans ce domaine, développe un rôle de conseil vis-à-vis des équipes éducatives et des équipes impliquées dans le domaine médico-social et d'autres équipes soignantes. Il met en place un travail en réseau et valorise une activité de recherche.

Le meilleur repérage du centre a entraîné une augmentation des demandes d'évaluation et de conseil. Mais l'activité reste de fait limitée par les moyens disponibles.

La formation des professionnels pour assurer un diagnostic de première ligne et le travail en partenariat avec le CAMSP, les CMP et les CMPP a permis cependant de mieux structurer le dispositif régional. Mais certaines zones restent encore moins bien équipées. C'est le cas notamment dans le sud de la Haute-Garonne.

Le Centre peut être amené à assurer le « suivi » des cas sévères et complexes. Mais il est aussi sollicité pour les situations de précarité qui sont orientées vers le centre afin de garantir l'accès à des bilans qui restent payants.

Tous les enfants vus au centre ne sont pas systématiquement orientés vers la MDPH. L'orientation est proposée pour les enfants qui nécessitent la mise en place d'un PPS, et/ou d'une AVS et/ou d'une allocation ou du matériel.

Parmi les limites du dispositif et les difficultés soulevées se pose le problème du suivi ou même de l'évaluation à partir de 16 ans. Les « retards de diagnostic pour les jeunes vus au lycée posent de véritables problèmes de prise en charge ».

L'absence de SESSAD, de CLIS, ou d'ULIS pour ce type de problème entraîne aussi des difficultés d'accompagnement notamment pour les cas les plus complexes et les plus lourds.

### 5.3 Les troubles envahissants du développement

#### Quelques repères chiffrés :

- Le Registre du Handicap de l'Enfant en Haute-Garonne a fourni des données récentes et validées de la prévalence de ces troubles : de 2,9 à 3,5 pour 1 000 enfants à l'âge de 8 ans pour l'ensemble des TED.
- Si l'on applique ces taux à la population des 0-19 ans du département, on peut estimer que 950 à 1030 enfants et jeunes de moins de 20 ans sont atteints par un TED.
- En 2013 on dénombrait sur le département 233 places d'accueil dans un service ou un établissement, dont 159 pour des enfants et 74 adultes.
- L'activité de l'unité TED/SUPEA et CRA de Midi-Pyrénées en 2011 a été pour le pôle enfant de 248 bilans réalisés pour 278 demandes
- Pour le dispositif adolescent-adulte, 52 bilans ont été réalisés, le délai moyen d'attente à Toulouse est de 486 jours, 134 jours à Albi.

#### La place du Centre Ressources Autisme dans la région

Ce centre assure l'accueil et l'orientation des personnes et des familles.

Une personne ou sa famille est reçue dans les 15 jours qui suivent sa demande. Cette demande peut être adressée directement ou adressée par un professionnel ou une structure.

On peut distinguer ce qui est l'information générale (droit et accès) et l'orientation/conseil : conseil approfondi sur un cas à travers une prise en compte de la situation de façon globale ; (plusieurs rencontres, plusieurs interventions).

Le nombre de familles qui s'adressent au CRA a régulièrement augmenté de 108 en 2009 à **365 familles différentes en 2012**. 60% de ces familles concernent la Haute-Garonne (220).

L'augmentation concerne toutes les tranches d'âge (50 à 60 personnes ont plus de 20 ans, 50 personnes ont entre 2 et 5 ans traduisant le repérage précoce de ces troubles. Les 18-25 ans sont la catégorie pour lesquels les professionnels du centre disent être confrontés à plus de difficultés. Face à des situations complexes le centre met en place une activité renforcée de réseau avec des rencontres des différents partenaires (on peut évaluer à 10 le nombre de situations complexes suivis depuis 2 ans avec le CRA comme médiateur).

Un accompagnement transitoire peut être même proposé, particulièrement entre 18 et 25 ans avec les services d'aide à domicile, les professionnels libéraux et les lieux d'accueil.

Les professionnels interrogés considèrent que les actions de sensibilisation déployées pour une aide à l'accompagnement dans les établissements scolaires d'un enfant autiste ont permis de diminuer la fréquence des situations d'« urgence, de crise »(2000 professionnels ont été sensibilisés).

C'est moins le cas pour le secteur médicosocial ou sanitaire adulte où les interventions sont souvent lourdes.

**Des disparités** dans l'attribution d'une aide ou d'une prestation (AVS ou AEEH) sont constatées par ces professionnels selon les MDPH, selon les équipes pluridisciplinaires. Elles correspondent à des positionnements différents selon les équipes.

Mais les demandes d'aide dépendent aussi du type de prise en charge en milieu sanitaire ou médico-social, et du milieu social des parents qui peuvent être plus ou moins accompagnés dans ces démarches par les travailleurs sociaux des MDS ou de l'ASE.

Le travail en réseau avec les différents partenaires et les libéraux a permis de faire bouger les lignes mais le passage enfant-adulte reste encore souvent compliqué.

Il semble persister par ailleurs beaucoup de sous-diagnostics parmi les adultes en situation de handicap et les disparités interdépartementales sont importantes...

## LISTE DES TABLEAUX

● Tableau 1 : Effectif et caractéristiques des « primo-demandeurs » MDPH en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	2
● Tableau 2 : Nombre et types de demandes déposées par les « primo-demandeurs » en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	4
● Tableau 3 : Effectifs total de l'ensemble des demandeurs* et selon le type de demande en 2012.....	5
● Tableau 4 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant un accord CDAPH pour la première fois en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	8
● Tableau 5 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant un accord CDAPH en cours entre 2010 et 2012 en Haute-Garonne.....	10
● Tableau 6 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires pour la première fois d'une carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	12
● Tableau 7 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires d'une carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	14
● Tableau 8 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires pour la première fois d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	15
● Tableau 9 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	16
● Tableau 10 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires pour la première fois d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	17
● Tableau 11 : Effectif et caractéristiques des personnes titulaires d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	18
● Tableau 12 : Répartition par âge et catégorie d'invalidité des affiliés à la CPAM 31* en 2012.....	19
● Tableau 13 : Taux de prévalence par type de déficience sévère pour les enfants nés de 1986 à 2003, résidant en Haute-Garonne au cours de leur 8 <sup>ème</sup> année de vie et estimation sur la population de 0-19 ans.....	22
● Tableau 14 : Effectifs et part des enfants et adolescents en situation de handicap dans les établissements du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré. Évolution 2009-2012.....	24
● Tableau 15 : Répartition des élèves en situation de handicap selon le temps de scolarisation dans l'établissement de l'éducation nationale (EN) en 2012.....	25
● Tableau 16 : Nombre de 1/2 journées de scolarisation dans l'établissement de l'éducation nationale (EN) des élèves en scolarisation partagée en 2012.....	25
● Tableau 17 : Nombre de 1/2 journées de scolarisation dans l'établissement de l'éducation nationale (EN) des élèves uniquement scolarisés à temps partiel.....	25
● Tableau 18 : Effectifs et répartition des enfants scolarisés suivant le type de déficience* en 2012.....	26
● Tableau 19 : Niveau et mode de scolarisation selon la déficience des enfants du 1 <sup>er</sup> degré en 2012.....	27
● Tableau 20 : Niveau et mode de scolarisation selon la déficience des enfants du 2 <sup>nd</sup> degré en 2012.....	27
● Tableau 21 : Nombre et % des enfants en classe ordinaire et accompagnés par un AVS*.....	28
● Tableau 22 : Les jeunes en situation de handicap exclusivement scolarisés dans les EH et EMS de la Haute-Garonne selon le type de déficience et le niveau d'enseignement en 2012-2013.....	31
● Tableau 23 : Type de déficiences des étudiants en situation de handicap en 2011-2012.....	34
● Tableau 24 : Effectif et caractéristiques des jeunes bénéficiant pour la première fois de l'AEEH en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	35
● Tableau 25 : Effectif et caractéristiques des jeunes ayant un accord AEEH en cours en Haute-Garonne en 2012.....	36
● Tableau 26 : Nombre et caractéristiques des enfants bénéficiant de l'AEEH en 2008 et 2012.....	37
● Tableau 27 : Effectif et caractéristiques des enfants et des jeunes de moins de 20 ans ayant pour la première fois des droits actifs à la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	38
● Tableau 28 : Effectif et caractéristiques des enfants et des jeunes de moins de 20 ans ayant un accord PCH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	39

● Tableau 29 : Effectif et caractéristiques des jeunes de moins de 20 ans ayant pour la première fois une notification vers un ESMS en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	40
● Tableau 30 : Effectif et caractéristiques des jeunes de moins de 20 ans ayant une notification en cours vers un ESMS en Haute-Garonne en 2012.....	42
● Tableau 31 : nombre d'enfants et jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap dans les différents services et établissements du département en 2010.....	43
● Tableau 32 : Les enfants accueillis dans les SESSAD du département.....	44
● Tableau 33 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les SESSAD du département.....	44
● Tableau 34 : Les enfants accueillis dans les IME du département.....	45
● Tableau 35 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les IME du département.....	45
● Tableau 36 : Les enfants accueillis dans les ITEP du département.....	46
● Tableau 37 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les ITEP du département.....	46
● Tableau 38 : Les enfants accueillis dans les IEM du département.....	47
● Tableau 39 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les IEM du département.....	47
● Tableau 40 : Les enfants accueillis dans les établissements pour déficients sensoriels du département en 2010 .....	48
● Tableau 41 : Les principales déficiences des enfants accueillis dans les établissements pour déficients sensoriels du département .....	48
● Tableau 42 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant un accord RQTH en cours en Haute-Garonne en 2012 .....	50
● Tableau 43 : Effectif et caractéristiques des personnes ayant pour la première fois la reconnaissance de travailleur handicapé en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	51
● Tableau 44 : Effectif et caractéristiques des personnes bénéficiant d'une orientation pour leur insertion professionnelle en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	52
● Tableau 45 : Caractéristiques des personnes accueillies en ESAT en 2010.....	56
● Tableau 46 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les ESAT du département en 2010 .....	56
● Tableau 47 : Caractéristiques des personnes accueillies en CRP en 2010.....	57
● Tableau 48 : Les principales déficiences des adultes accueillis en CRP du département en 2010 .....	57
● Tableau 49 : Les données de Cap Emploi au 1 <sup>er</sup> semestre 2012 .....	58
● Tableau 50 : Les données par Sameth au 1 <sup>er</sup> semestre 2012 .....	58
● Tableau 51 : Les entrées en contrat en alternance au 1 <sup>er</sup> semestre 2012 .....	59
● Tableau 52 : Nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à fin décembre 2012.....	60
● Tableau 53: Personnes ayant un accord CDAPH en cours bénéficiaires du RSA en 2011 et 2012 en Haute-Garonne .....	61
● Tableau 54 : Effectif et caractéristiques des personnes éligibles à l'AAH en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	63
● Tableau 55 : Effectif et caractéristiques des personnes éligibles à l'AAH pour la première fois en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	65
● Tableau 56 : Les allocataires de l'AAH (CAF) en 2008 et 2012 .....	66
● Tableau 57 : Effectif et caractéristiques des personnes de 20 ans et plus ayant pour la première fois des droits actifs à la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	67
● Tableau 58 : Effectif et caractéristiques des personnes de 20 ans et plus ayant un accord PCH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	68
● Tableau 59 : Effectif et caractéristiques des personnes de 20 ans et plus ayant une notification en cours vers un ESMS en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	70
● Tableau 60 : Évolution des bénéficiaires de l'aide sociale Personnes handicapées de 2010 à 2012 .....	71
● Tableau 61 : Nombre de personnes en situation de handicap dans les différents services et établissements du département en 2010.....	72
● Tableau 62 : Les adultes accueillis dans les MAS, FAM ou foyers de vie du département en 2010 .....	73

---

- Tableau 63 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les MAS, FAM ou foyers de vie du département en 2010..... 73
- Tableau 64 : Les adultes accueillis dans les foyers d’hébergement du département en 2010..... 74
- Tableau 65 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les foyers d’hébergement du département en 2010..... 74
- Tableau 66 : Les adultes accueillis dans les SAVS et SAMSAH du département en 2010 ..... 75
- Tableau 67 : Les principales déficiences des adultes accueillis dans les SAVS et SAMSAH du département en 2010 ..... 75

## LISTE DES FIGURES

● Figure 1 : Évolution du nombre et du taux de « primo-demandeurs » MDPH pour 100 habitants en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	3
● Figure 2 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiant pour la première fois d'un accord CDAPH en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	9
● Figure 3 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants ayant un accord CDAPH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	11
● Figure 4 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires pour la première fois de la carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	13
● Figure 5 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires de la carte d'invalidité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	14
● Figure 6 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires pour la première fois d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	15
● Figure 7 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires d'une carte de priorité en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	16
● Figure 8 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires pour la première fois d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	17
● Figure 9 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants titulaires d'une carte de stationnement en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	18
● Figure 10 : Nombre de pensions d'invalidité relevant du régime général .....	19
● Figure 11 : Nombre de rentes Accidents du travail – Maladies professionnelles .....	20
● Figure 12 : Nombre d'enfants scolarisés dans le 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré selon le type de déficience en 2009 et 2012 .....	29
● Figure 13 : Pourcentage d'enfant scolarisés en classe ordinaire avec un AVS* selon le type de déficience .....	30
● Figure 14 : Répartition des jeunes en situation de handicap selon l'âge et le lieu de scolarisation en 2012-2013.....	33
● Figure 15 : Répartition des jeunes en situation de handicap selon la déficience et le lieu de scolarisation en 2012-2013 .....	33
● Figure 16 : Les enfants et les jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'AEEH en Haute-Garonne pour 2008 et 2012 .....	37
● Figure 17 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants ayant un accord RQTH en cours en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	51
● Figure 18 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiant d'une orientation pour leur insertion professionnelle en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	53
● Figure 19 : Évolution 2007-2011 de l'effectif des personnes bénéficiant de l'obligation d'emploi dans la fonction publique .....	55
● Figure 20 : Effectifs des stagiaires handicapés de Haute-Garonne dans le programme régional de formation professionnelle de 2009 à 2012.....	59
● Figure 21 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants ayant un accord AAH actif en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	64
● Figure 22 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants éligibles pour la première fois à l'AAH en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	65
● Figure 23 : Les bénéficiaires de l'AAH en 2008 et 2012 .....	66
● Figure 24 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiaires pour la première fois de la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012 .....	67
● Figure 25 : Évolution du nombre et du taux de personnes pour 100 habitants bénéficiaires de la PCH en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	69
● Figure 26 : Évolution du nombre et de la part de personnes pour 100 habitants ayant une notification en cours vers un ESMS en Haute-Garonne de 2010 à 2012.....	71

## GLOSSAIRE

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés.
AEEH	Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
AGEFIPH	Association nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées.
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie
AVS	Auxiliaire de Vie Scolaire
CDPAH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CLIS	Classes d'Insertion Scolaire
CRP	Centre de formation et de Rééducation Professionnelle
DOETH	Déclaration de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
ESAT	Établissements ou Services d'Aide par le Travail
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
IEM	Instituts d'Éducation Motrice
IME	Instituts Médico Éducatifs
ITEP	Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques
MAS	Maisons d'Accueil Spécialisées
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
SAFEP	Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SASD	Service d'Accompagnement et de Soutien à Domicile
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile scolaire (fait partie des SESSAD)
SSEFIS	Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire (fait partie des SESSAD)